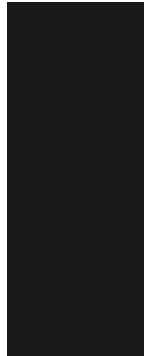


PORTFOLIO



ASA16 Aurélien Simon Architecture

2015



ASA16



ASA16

Originaire de Charente (né à Soyaux), titulaire d'un baccalauréat série L, je m'oriente vers des études d'architecture en 2001, en intégrant l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (ENSAT). Après l'obtention de mon diplôme d'état (DE), puis de l'Habilitation à Exercer la Maîtrise d'Œuvre en Nom Propre (HEMONP), j'exerce dans des agences toulousaines. J'y travaille principalement sur l'habitat collectif en intégrant l'agence de Jean-François Martinie. Je décide de rentrer en Charente dès 2009. J'y travaille alors en tant que salarié et désormais en tant qu'architecte libéral ; traitant tous types de projets, allant de la maison individuelle au hangar industriel, en passant entre autres, par le logement collectif et le secteur médical.

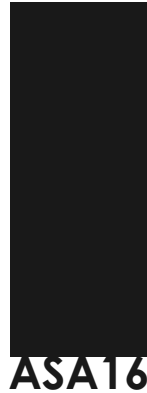
Depuis la fin de l'année 2014, j'élargis mon domaine d'intervention en donnant des formations dans le domaine des logiciels propres à l'architecture (ArchiCAD et Artlantis) pour le groupe IP Form. Mes interlocuteurs sont alors des entreprises de construction, mais aussi des entreprises de conception dans le domaine du design et de l'architecture.

Fort de ces compétences en production de plans et d'images, je vous propose de mettre mon expérience à votre service pour la production et la présentation de vos documents d'architecture, quelle que soit la phase de votre projet.

Vous trouverez ci-après, un aperçu de mon travail: des conceptions réalisées en agence ou en libéral. D'autres projets viendront compléter cette présentation sommaire ultérieurement.

Bonne visite!

Aurélien SIMON



EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :

2015 : Création de l'entreprise ASA16.

2014 à 2015 : Formateur ArchiCAD et Artlantis pour le groupe IP Form.

2009 à 2013 : salarié chez Alain Gesson à Angoulême : tous types de mission liés à l'exercice du métier d'architecte.

2008 : Exercice libéral à Toulouse : divers projets, collaborations, et sous-traitance : village d'Artisans à Mazères; Projet d'imprimerie (600m²) à Toulouse; diverses études pour des extensions de maisons ou surélévations.

2007 : CDD de 9 mois à l'agence Jean-François Martinie à Toulouse : concours, PC, PCM, PRO, PRO-EXE, chantiers, réception, infographies.

2006 : **Agence Filiatre-Mansour**: APD/PRO et logements de fonction du collège du château de l'Hers (31).

2005 : stage à mi-temps en agence : quantitatifs pour un immeuble d'habitations à Paris

2005 : stage d'étude à l'Agence de **Francisco Serrano**, à Mexico DF.

2004 et 2005 : entreprise **SolTechnic** : forage de micropieux pour l'habitat .

2002, 2003, 2004 : présences ponctuelles en agence pour suivi de chantier, dessins et maquette.

INFORMATIQUE :

Modeleur 3D : ArchiCAD 18

Logiciel de rendu : Artlantis 6

FORMATION:

1998 : baccalauréat série L.

2000 : Classe préparatoire aux concours des grandes écoles d'Art.

2001 : ENSA Toulouse.

2003 : DEFA (1er cycle d'architecture).

2006 : Architecte Diplômé d'Etat.

2007 : Obtention de l'habilitation à Exercer la Maîtrise d'Œuvre en Nom Propre.

Formation continue:

Office, Photoshop, InDesign, ArchiCAD Expert.

SOMMAIRE :

Présentation

Curriculum Vitae

Projets :

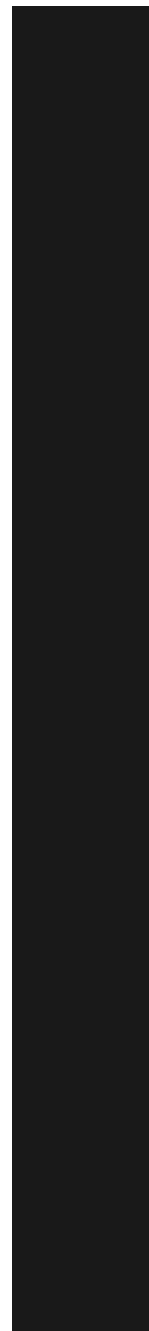
1 - Habitat individuel

2 - Médical

3 - Industriel - Secteur secondaire

4 - Commercial

5 - Divers



ASA16

1 - Habitat individuel

Commune d'Angoulême



Situation

Programme : Maison d'habitation unifamiliale, dans des locaux existants, à Angoulême

Coût : Travaux: 300 000 € TTC (hors espaces extérieurs)

Mission : Conception (permis + PRO)

Surface hab : 395 m²

36 et 36 bis, rue des Boissières, Angoulême



Vue aérienne : 36 et 36 bis, rue des Boissières, Angoulême



Masse / toiture

Le projet propose de transformer d'anciens locaux médicaux (plusieurs cabinets ORL et deux cabinets pédiatriques) en maison unifamiliale.

La façade Ouest, côté rue :

La parcelle présente une largeur de 25 mètres linéaires, divisées en 6 travées. La première de ces travées correspond à l'accès véhicule menant à l'arrière de la parcelle; les cinq autres, à la façade du volume principal, du large de 18.165 mètres linéaires, d'une hauteur de 5.30 m au dessus de la corniche. L'édifice présente une hauteur maximale de 9.50 mètres au faitage.

Etat des lieux :

Le bâtiment se situe dans un contexte urbain de faubourg, entre la place de la Bussatte et la rue Saint-Roch. Ce bâtiment devait initialement être construit entièrement en pierre calcaire, mais a néanmoins subi de lourdes modifications de façades dans le temps. Paraît-il conçu comme un bâtiment de stockage en fournitures de bâtiments, les dernières modifications en vue de l'aménagement de cabinets médicaux, ont profondément modifié la façade ouest (coté Rue).

- Analyse des façades:

- Côté Ouest (rue) :

La partie basse des colonnes devait initialement être en calcaire mais visiblement, les pierres qui les composaient furent dégrossies, puis "redessinées" avec du béton. Un large porche recouvert de carrelage rose signale l'entrée des anciens cabinets ORL. Deux grandes fenêtres aux travées 3 et 6 furent aussi créées.

Le cordon horizontal est lui aussi en béton.

Les travées où se situent les fenêtres sont enduites en partie basse.

Sur les autres travées, en partie basse, on retrouve un placage en pierre calcaire aux dimensions, à l'appareillage, et à la texture, étrangère à ce que l'on retrouve dans la région.

En partie haute, trois des quatre travées sont en pierre calcaires, badigeonnées à la chaux blanche comme il est d'usage dans la région.

Sur la travée d'accès à l'ancien local pédiatrique, on retrouve un grand bandeau maçonné et enduit en partie haute. Au RDC, on distingue le local pédiatrique en retrait de 2.80m de la rue.

- Côté Est (jardin):

Cette façade a été peu remaniée du point de vue des matériaux. On retrouve là une façade entièrement en calcaire avec les colonnes qui affleurent de la surface du mur, avec un rythme similaire à celui que l'on retrouve côté rue. On retrouve sur le volume principal, 4 percements créés lors de la création des cabinets ORL. On distingue, sur la première travée, le volume des cabinets ORL créé en 1989, en maçonnerie dite "traditionnelle", c'est à dire de parpaings enduits.

- Analyse des toitures:

On trouve pour le volume principal, une pente à 50 % en amiante-ciment, avec une partie, au dessus du volume d'entrée, en polycarbonate. Cette couverture est maintenue avec de grandes fermes latines en bois.

Pour le volume des anciens cabinets ORL, on a une toiture tuiles, avec une pente à 33 %. On retrouve là aussi, au milieu du volume, une partie de couverture vitrée, avec des menuiseries aluminium gris.



Vue rue côté Saint-Roch



Vue côté parking

Le projet :Façade sur rue (ouest) :

En façade, l'existant comporte une grande diversité de matériaux, pas toujours en accord avec le cadre environnant:

- de l'enduit en ciment peint, de la pierre calcaire de parement mais d'un format inapproprié et d'un "veinage" proche de celui du travertin
- du carrelage rose pour marquer une entrée imposante
- de l'enduit sur maçonnerie pour le local pédiatrique
- des menuiseries aluminium marron
- de la pierre calcaire en partie haute .

Le projet propose donc d'unifier, de simplifier la lecture de ce volume.

- 1) en supprimant la grande verticale qui indiquait l'entrée des cabinets ORL
- 2) en reformant le cordon intermédiaire en calcaire
- 3) En reformant les parties basses des colonnes en ciment, par dégrossissage du ciment, puis rajout de pierres calcaire de parement, afin de "dessiner" des colonnes uniformes
- 4) Pour le RDC, entre ces colonnes reformées, on appliquera un badigeon entre les colonnes afin de donner un aspect uniforme au "soubassement".
- 5) Le rythme des menuiseries:

Deux séquences de menuiseries rythmeront la façade en fonction des étages:

Pour l'étage: des menuiseries aluminium grises.

Pour le rez-de-chaussée: des menuiseries de même matériau et dimensions et couleur, alignées verticalement sur celles de l'étage.

Toutes ces menuiseries seront équipées de stores à lames orientables en alu identiques aux fenêtres.

Un cadre aluminium soigné les entourera dans l'épaisseur du mur. Ce type d'intervention a pour but d'accentuer l'épaisseur de la façade, et d'offrir à cette surface une "troisième dimension" ; une façon d'offrir du relief à cette rue pas très large et dont la linéarité est plutôt prononcée.

6) La combinaison du retrait de la façade de l'ancien local pédiatrique, avec le bandeau maçonné en hauteur (travée 1), créait un ensemble disgracieux. En tenant compte des difficultés techniques et des coûts liés à l'éventuelle démolition du bandeau maçonné, nous avons décidé de le conserver, mais d'installer un portail à lattes verticales, ajouré, en aluminium gris anthracite granité, juste en dessous. Ce portail comprendra deux vantaux mobiles d'une hauteur de 230, et une partie fixe au dessus, qui fermera l'ensemble jusqu'au bandeau en béton. Pour permettre l'ouverture du vantail droit, il sera nécessaire de démolir la façade de l'ancien local pédiatrique et de la reconstruire plus en retrait, en incluant une porte de garage sectionnelle à la nouvelle façade. Cette dernière sera néanmoins (presque) invisible depuis la rue, car dissimulée derrière le portail.

Ainsi la façade sur rue offrira-t-elle un aspect plus linéaire, mais dont les menuiseries, puis la reconstitution des colonnes et du cordon horizontal anime et dynamise l'ensemble.

La façade sur jardin (Est):

Cette façade viendra éclairer un vaste salon en double-hauteur, une mezzanine qui accueillera une bibliothèque et ses espaces de lectures associés ainsi que tous les espaces de loisirs (coins tv et coin jeux) disposés en alcôve au rez-de-chaussée.

Ainsi la nouvelle facade sera-t-elle très ouverte, sur presque toute la hauteur disponible pour garantir un maximum de lumière naturelle dans les espaces intérieurs.

Cela permettra aussi de dégager de belles vues sur le jardin paysagé avec soins, que ce soit depuis le salon au RDC ou depuis la mazzanine au 1er étage.

Les colonnes existantes ainsi dégagées seront moisées au moyen de plats métalliques pour renforcer leur résistance aux efforts concentrés verticaux liés au poids de la toiture. Les linteaux de ces baies seront obtenus au moyen d'IPE, qui supporteront la dernière rangée de pierres calcaire.

la véritable façade à proprement-parler (celle qui clôture les espaces intérieurs) sera en retrait de la façade existante. Entièrement vitée, elle sera en retrait de 92 centimètres de la façade actuelle.

Cet écart permettra: 1) la déambulation extérieure et la protection de la baie lors d'intempéries

hiver.

2) limiter les apports de chaleur en été et les optimiser en

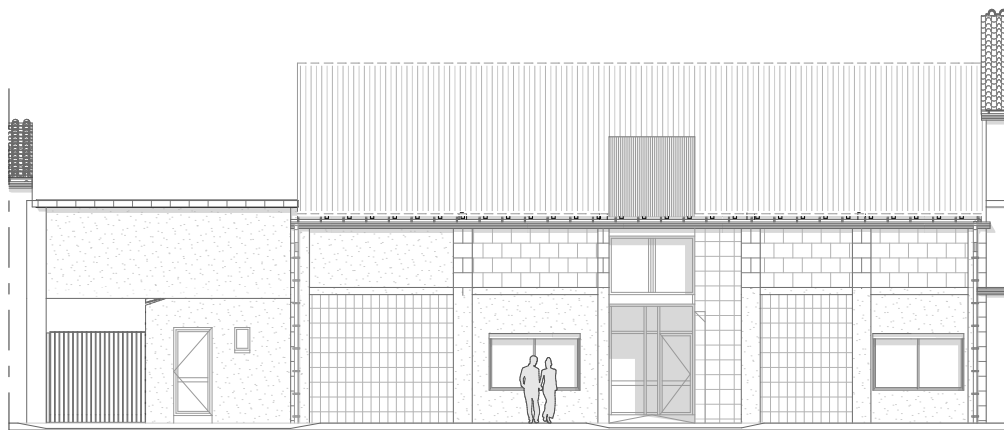
3) un mode de franchissement transitoire gradué entre le jardin et la maison.

La façade Nord (Passage entre la rue et le jardin):

Peu de transformations pour cette façade. Une ancienne fenêtre de cabinet médical sera transformée en porte de service et on distinguera le recul de la façade du garage pour permettre l'ouverture du portail.

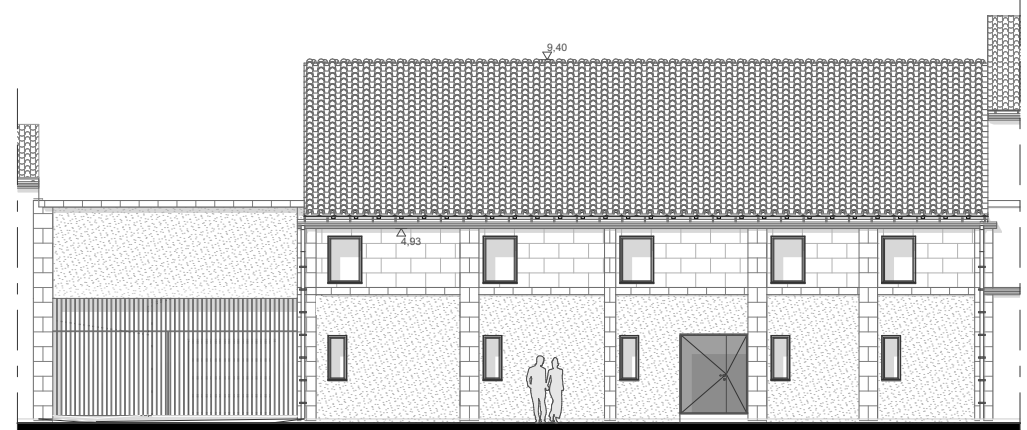
La toiture:

Recouvrement de la toiture par chapeau en tuiles terre cuite "type tige de bottes" vieilles.



Façade état initial

La façade est très peu ordonnée et présente à la rue plusieurs matériaux, qui peinent à présenter une unité dans la composition. La toiture est en fibro-ciment.



Façade projet

Le projet propose de rénover la trame structurale (poteau et cordon) en pierre de taille. Les interstices au rez-de-chaussée seront enduits à la chaux. Les ouvertures, sur un modèle répétitif, formeront un ensemble géométriquement ordonné.

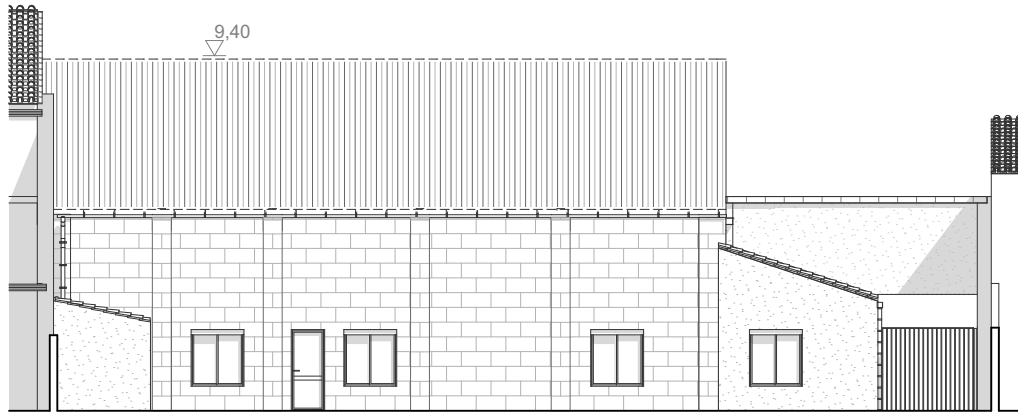
Vue rue côté Bussatte



Perspective projet



ASA 16 Maison d'habitation unifamiliale dans des locaux existants, à Angoulême



Façade parking état initial

On retrouve de ce côté, les colonnes qui apparaissent en saillie du nu de la façade en pierres de taille. Quelques ouvertures furent créées pour les besoins du cabinet médical. A gauche, se situe le local de la chaufferie, dont la maçonnerie et sa conservation présente peu d'intérêt.



Façade jardin projet

Après la démolition du local de la chaufferie, on ouvrira entièrement toutes les travées de la façade. Une seconde façade menuisée sera créée en retrait, afin de la protéger des intempéries, du soleil d'été, et des vues obliques. Sur la dernière travée, on aura un balcon en U et des terrasses couvertes pour la suite parentale et la cuisine.

Perspective du jardin et de la façade Sud

Malgré les grandes ouvertures de la façade, le retrait de la grande baie vitrée et la végétation, concourent à protéger l'intérieur du grand salon des regards extérieurs obliques.

Le jardin est lui aussi protégé. La profondeur libre de l'îlot est ici à son maximum et les maisons opposées sont suffisamment éloignées pour garantir une intimité nécessaire autour de la piscine.



Le plan:

Le salon : élément central et distributif des fonctions diurnes.

L'orientation du projet s'est faite à partir de ce facteur très déterminant qu'est le jardin. En effet, toutes les fonctions diurnes de l'habitat profiteront de vues sur le jardin, avec le plus possible d'apport lumineux naturel, à travers cette vaste baie vitrée coulissante.

Le dialogue entre l'habitat et le jardin, s'instaurera par les vues traversantes réciproques, mais aussi par le matériau de sol (bois) de la terrasse qui commencera depuis le volume principal, à travers l'espace de la galerie.

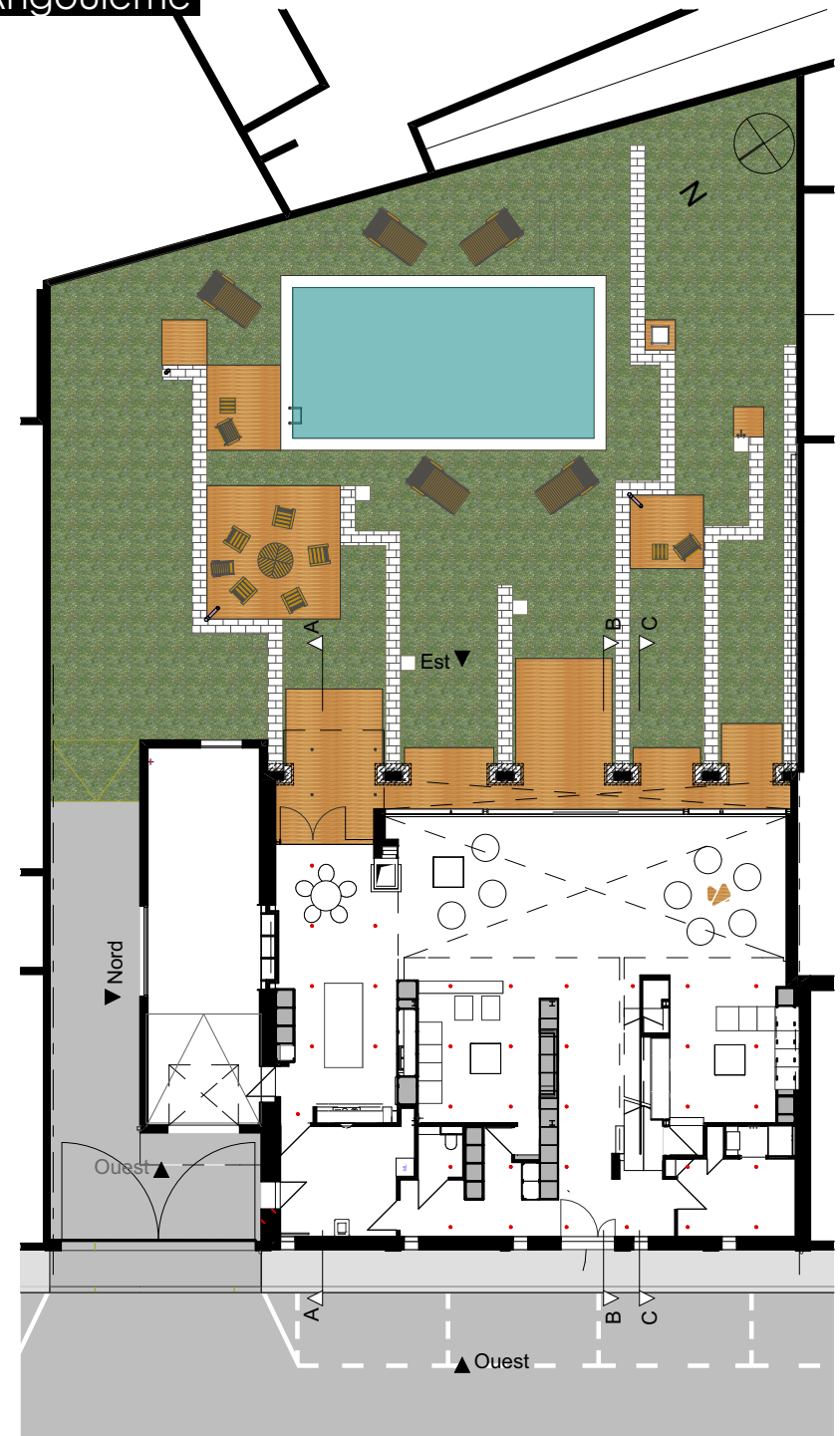
La maîtrise d'ouvrage souhaitait bénéficier d'un vaste espace lié au jardin mais aussi ouvert à toutes les fonctions plus intimes et familiales; l'ensemble étant lumineux et si possible orienté vers le jardin. La solution du plan en peigne a donc été retenue. Le salon deviendra donc l'élément central du projet: le lieu de la vie social, en réception ou en famille; le lien entre toutes les fonctions de l'habitat (manger, se détendre, "nider", jouer, lire, travailler, recevoir, etc). A l'étage, les espaces de lecture sont eux aussi ouverts sur ce vaste espace.

Parties techniques en RDC :

Le projet de vie des futurs habitants ainsi orienté à l'Est, les espaces techniques du cellier et de la buanderie sont orientés côté rue. Néanmoins, afin de ne pas tourner le dos à la rue, et sans pour autant montrer ces espaces techniques aux piétons, cinq fenêtres identiques de largeur réduite, seront percées en façade, alignées sur celles des chambres à l'étage, contrastant ainsi avec la belle porte d'entrée, à l'échelle de la maison.

Le jardin :

La terrasse s'étendra depuis la galerie pour jaillir de façon aléatoire d'entre les poteaux, et à des profondeurs différentes. Sous le balcon, on retrouve une terrasse couverte dans le prolongement du coin repas. Le morceau de terrasse le plus profond, se trouve dans l'axe de l'ouverture donnant sur le jardin, depuis le salon. L'organisation du jardin sera elle aussi aléatoire, mais pas désordonnée pour autant. Les colonnes ont toujours été un élément marquant dans l'histoire de l'architecture. Celles qui ont été créés par évidemment du mur calcaire, à l'arrière de la maison, poursuivront leur route horizontalement dans l'herbe du jardin. Soit, ces lignes discontinues s'arrêtent dans l'herbe; soit elles amènent le regard et le visiteur, à des terrasses isolées en bois, qu'elles encadrent et qu'elles fixent dans cet environnement végétal.



Les chambres :

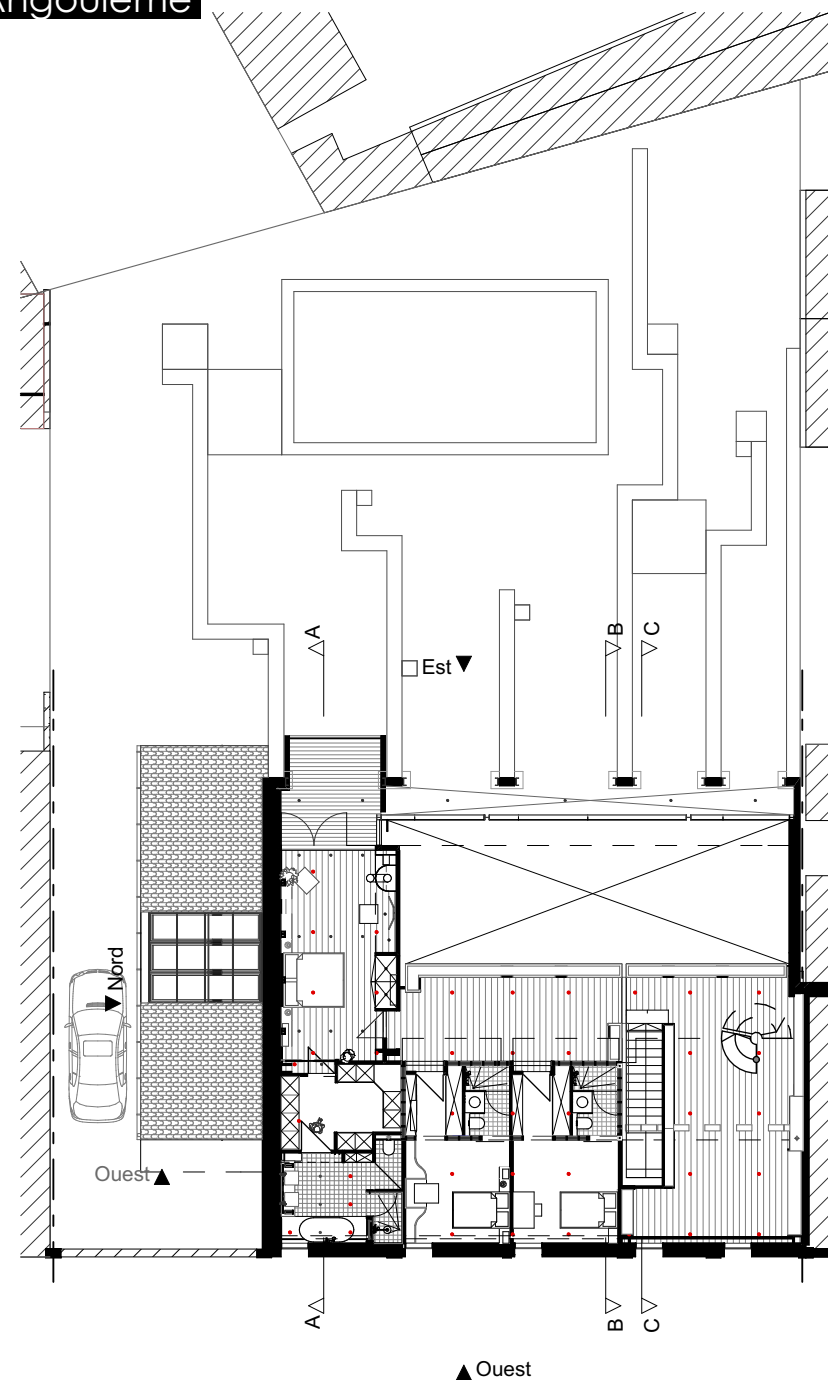
Les chambres enfants sont orientées sur la rue. Par leur lumière le soir, leur ouverture, elles animent ainsi la façade, montrant un volume habité et vivant, pour le piéton empruntant le trottoir opposé.

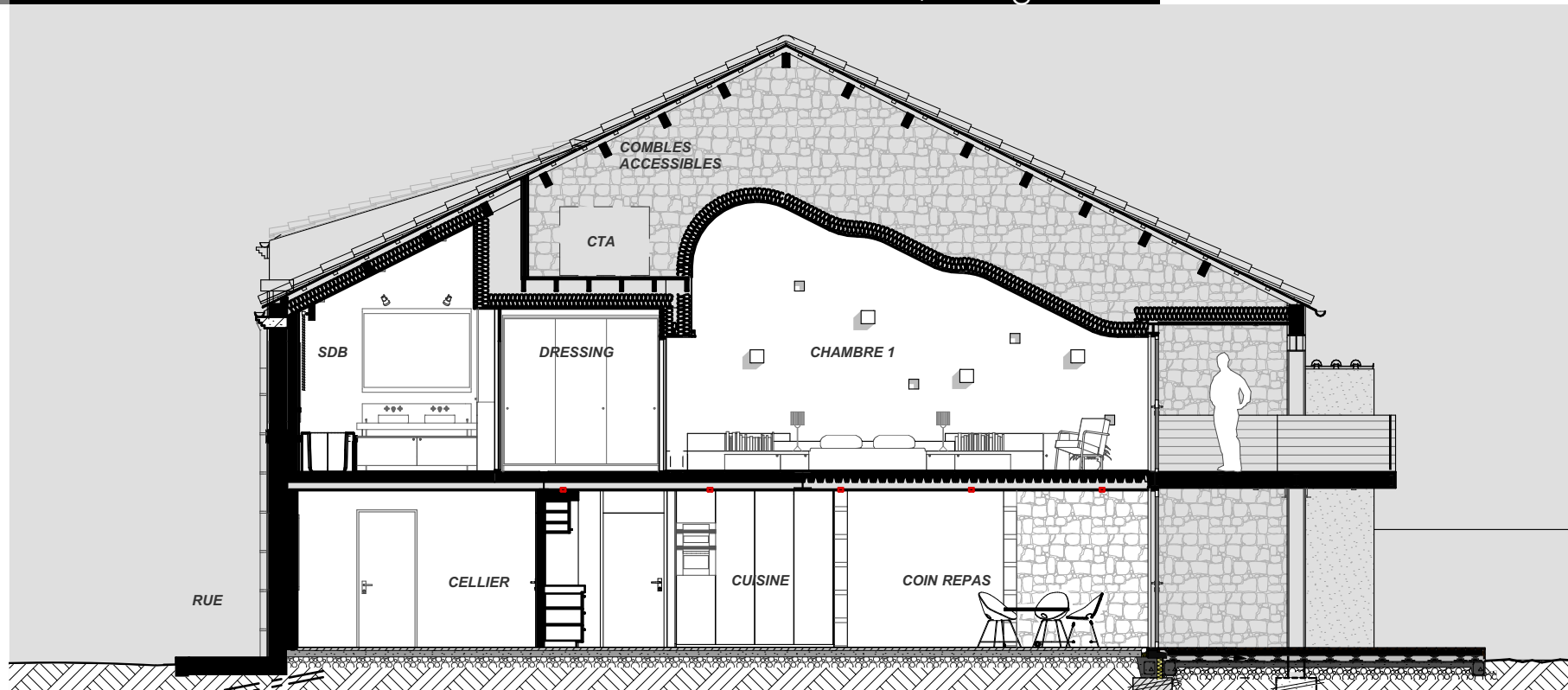
La suite parentale est traversante, orientée vers le jardin, elle dispose d'un balcon, seul espace extérieur intime et ouvert à la fois sur le jardin.

Les espaces de lecture et de repos:

Quatre chambres étaient initialement prévues à l'étage. Les espaces de lectures étaient donc disposés tout le long de la mezzanine. Les rayonnages créant eux-mêmes le garde-corps. Finalement, les maîtres d'ouvrage ont préféré réserver l'emplacement d'une chambre, mais le conserver pour un moment, comme espace de détente et de lecture. On y trouvera un rayonnage toute hauteur et aussi l'escalier en colimaçon qui mène à la mezzanine.

La mezzanine est un espace atypique, dont la conception fut décidée de façon opportuniste, lorsqu'en réalisant les plans d'exécution, l'on vit qu'il restait une hauteur suffisante pour aménager un espace libre ou aménageable en bureau. Ce nouveau lieu circulerait entre, et à l'intérieur même des fermes latines en bois.





COUPE A

La suite parentale:

Les maître d'ouvrages souhaitent une hauteur sous plafond importante. Néanmoins, bénéficier de toute la hauteur sous plafond jusqu'à la toiture aurait créé un volume aux dimensions hors norme pour une chambre. La décision fut prise d'abaisser le plafond, qui ne serait alors que l'extension de la cloison verticale au fond de la pièce. Cette forme ondulée et oblique s'abaissera jusqu'à l'ouverture du balcon, pour atteindre une hauteur à la mesure de l'Homme. Cette pièce illustre bien la complexité de ce projet : comment, à partir d'un volume immense et destiné initialement au stockage de matériaux, trouver une échelle d'habitat à la mesure de l'intimité nécessaire?



Vues de la salle de bain parentale



La salle de bain parentale:

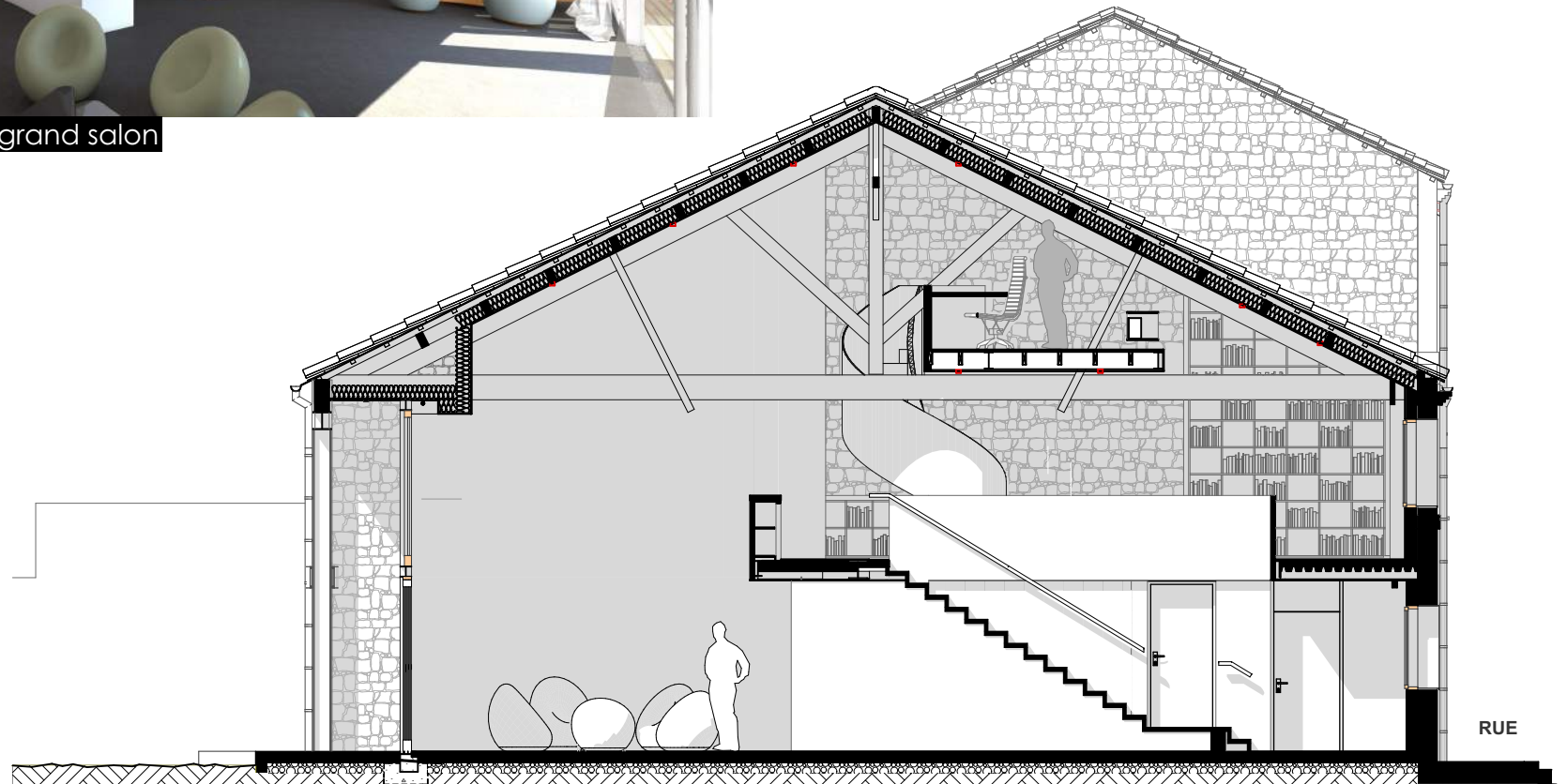
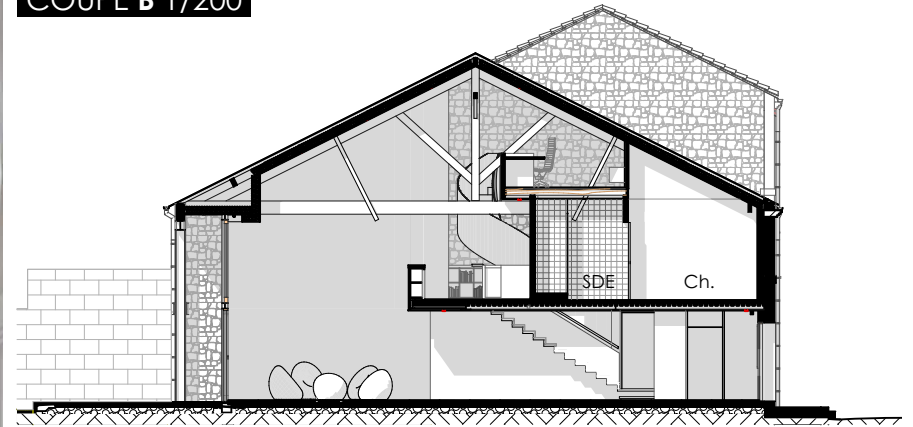
Le projet propose de créer une salle de bain sur mesure. Au sol et sur les murs, on trouvera un carrelage et une faïence au matériau et au format identique, mais avec une alternance de tons clairs et foncés. Deux vasques séparées seront posées sur un plan en bois. Immédiatement en-dessous de ce dernier, et sur un socle de rangements, on trouvera un espace vide dans lequel seront disposés serviettes et autres linges de toilette. Deux anses en inox à côtés des vasques sont prévues pour recevoir des serviettes à mains. D'autres rangements sont prévus de part et d'autre de la porte d'accès.

Cette salle de bain dispose d'une baignoire, d'une douche et d'un sanitaire.



Perspective oblique depuis le grand salon

COUPE B 1/200



COUPE C 1/100



Perspective du salon et des alcôves

Au rez-de-chaussée, depuis le grand salon, nous distinguons les alcôves. De gauche à droite: la salle de jeu, le salon TV, puis la cuisine. Chacune permet de bénéficier d'un espace intime tout en étant ouvert sur le grand salon et ses grandes baies. L'espace des alcôves est créé au moyen de meubles qui font partition. Au centre, on distingue la porte d'entrée.

Au premier étage, les lignes horizontales blanches sont créées par les rayonnages de la bibliothèque en mezzanine. Ces derniers font office de garde-corps.

A gauche, on distingue l'escalier hélicoïdal qui mène au second niveau et à ses bureaux intégrés aux garde-corps.

L'ensemble forme une architecture blanche qui contraste avec les volumes en bois, les matériaux de sol et ceux d'origine.



Structure:

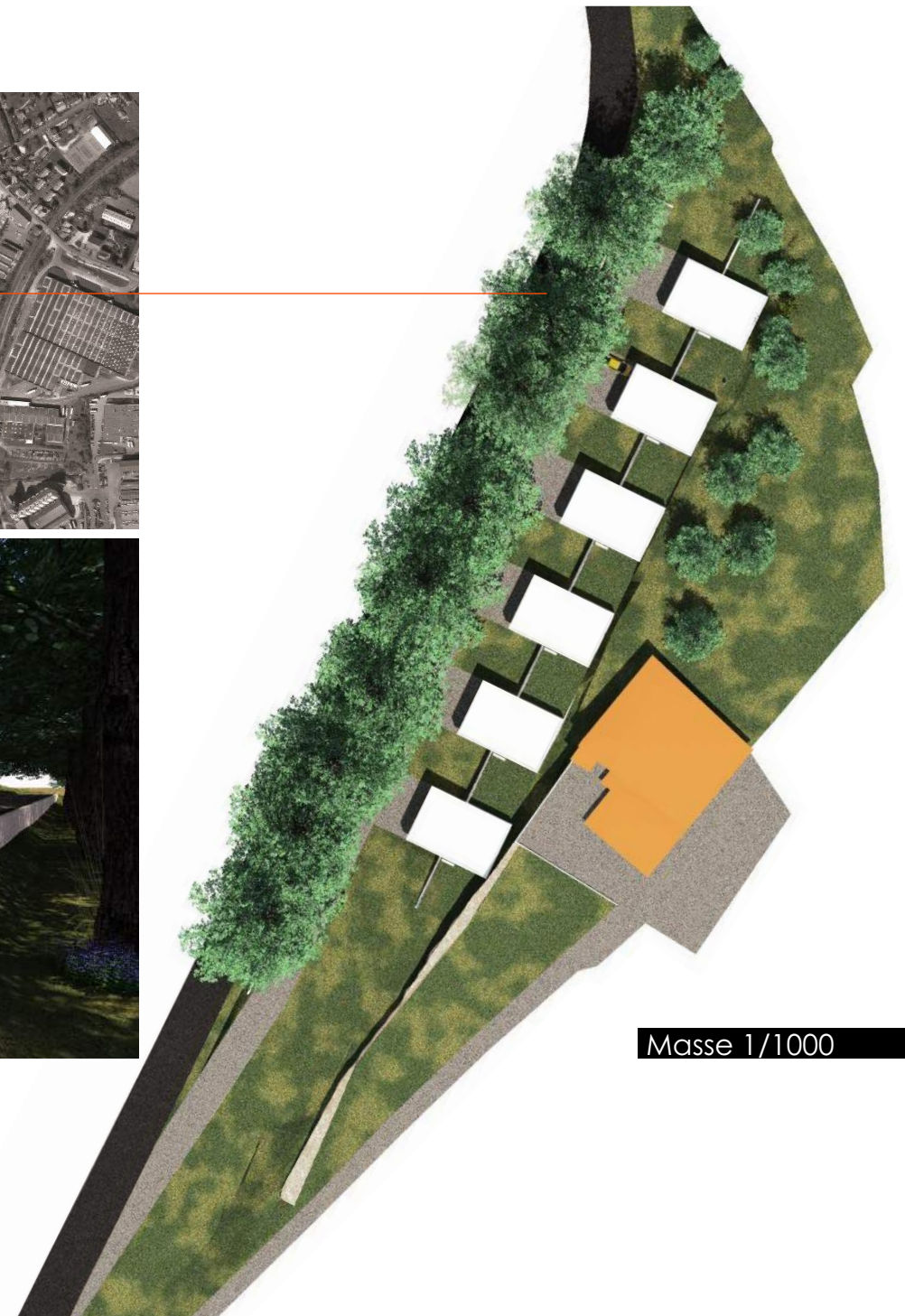
La structure se compose de deux murs pignons en moellons et la toiture est supportée par quatre travées de fermes latines d'une portée de 15 mètres, dont la pente atteint les 50 %. L'essence des bois est variée: on y retrouve du chêne et du peuplier pour l'entrait. L'état était correct et ne nécessitait que quelques renforts de pannes.

Vue depuis le haut de l'escalier hélicoïdal



ASA 16 6 LOGEMENTS INDIVIDUELS

Commune de Gond-Pontouvre (Charente)



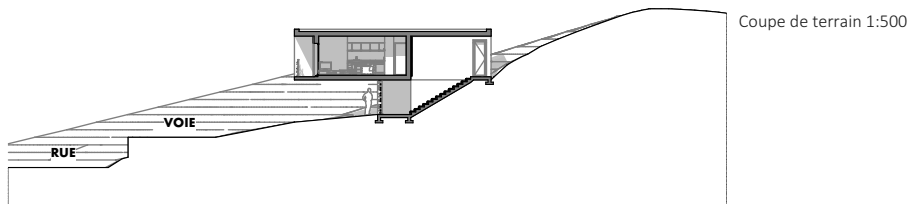
Masse 1/1000

Année : 2011
Programme : logements
Coût : NC
Mission : esquisse
Surface ha : 66.90 m² (x6)

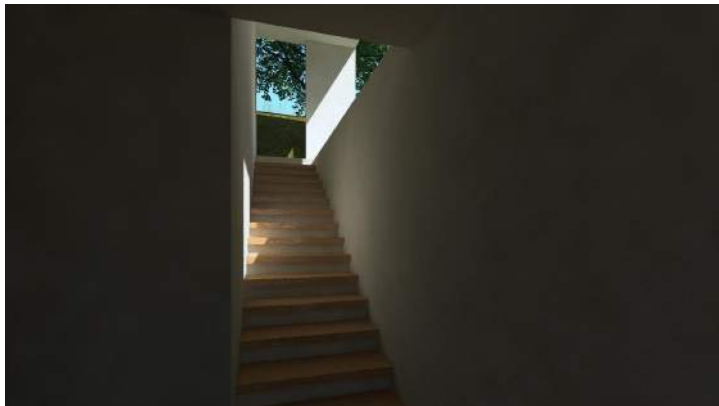
ASA 16 6 LOGEMENTS INDIVIDUELS

Commune de Gond-Pontouvre

Elevations



Coupe de terrain 1:500



Vue de l'escalier



Vue de l'escalier et du jardin

Programme:

le maître d'ouvrage, promoteur immobilier, souhaitait construire 6 logements au pied de sa propriété.

Le site :

le terrain est très arboré, orienté à l'ouest, vers la rivière "La Touvre". La rue qui longe la parcelle est plutôt fréquentée aux heures de travail. De très grands platanes accompagnent son cheminement. Le terrain est très pentu, avec un dénivelé de plus de 11 mètres entre la partie haute et la route, le tout sur une largeur moyenne assez faible.

La réponse architecturale :

l'accès unique aux logements a conditionné le plan masse. En effet, il n'était pas possible de les distribuer individuellement depuis la rue pour des raisons de sécurité routière. Une entrée unique sur la parcelle rendait donc obligatoire la création d'une voie parallèle à la rue pour desservir les logements le long de cet axe.

Pour éviter de trop grandes opérations de terrassement et permettre le maximum d'isolement par rapport à la rue, les matériaux qui seraient décaissés pour l'aménagement de la voie d'accès seraient disposés derrière un mur de soutènement qui soutiendrait les maisons. Ce mur serait percé pour permettre, via un escalier encaissé, l'accès au jardin et aux maisons.

Les jardins seraient orientés au Sud, et les larges balcons des maisons à l'Ouest, offrant une vue sur La Touvre.

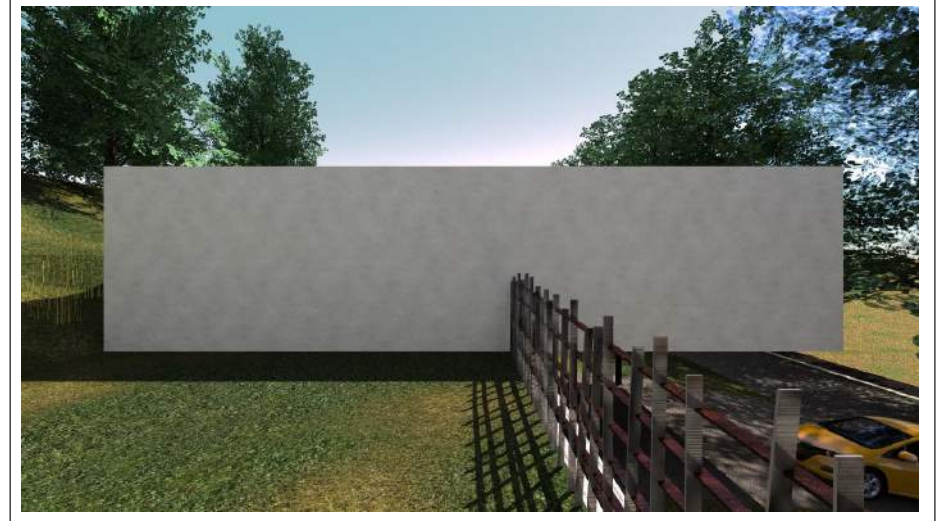
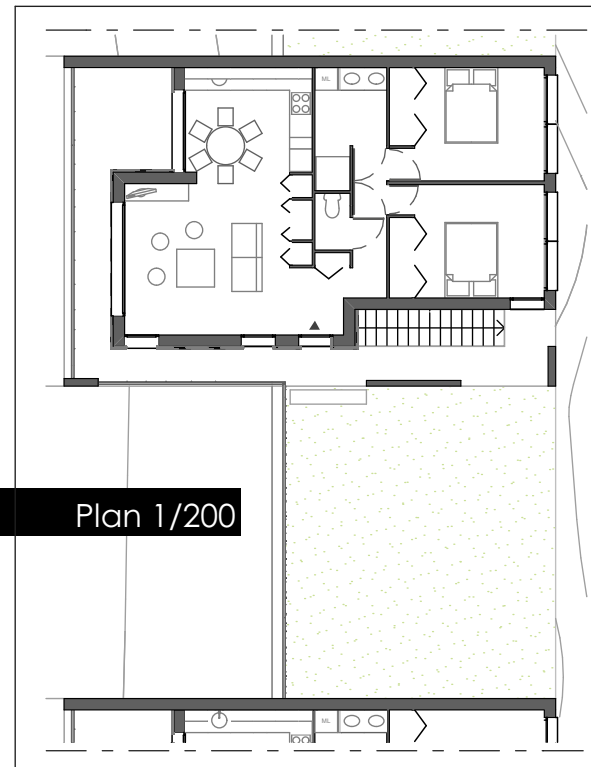
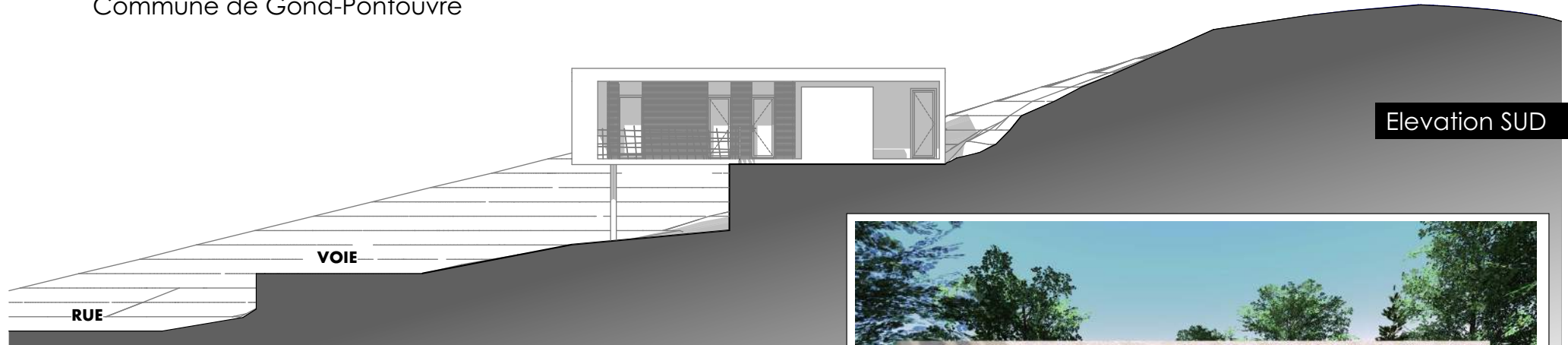
Les chambres des logements seraient bien-sûr orientées à l'Est.

Les propriétés seraient séparées les unes des autres par le mur aveugle Nord des habitations. Aucune des maisons n'aurait donc de vis-à-vis sur leurs voisines.

Pour le volet paysagé, on replanterait la même quantité d'arbres arrachés, à des emplacements permettant plus d'intimité depuis les stationnements.

ASA 16 6 LOGEMENTS INDIVIDUELS

Commune de Gond-Pontouvre



ASA 16 6 LOGEMENTS INDIVIDUELS

Commune de Gond-Pontouvre



Perspectives



ASA 16 Maison d'habitation unifamiliale , à Angoulême

Quartier Ma Campagne



Situation

Année : 2010

Programme : Maison d'habitation unifamiliale, à Angoulême

Coût : NC

Mission : Esquisse

Surface hab : 240 m² (hors sous-sol)

ASA 16 Maison d'habitation unifamiliale , à Angoulême

Quartier Ma Campagne

Situation : accès et aire de retournement



Le programme :

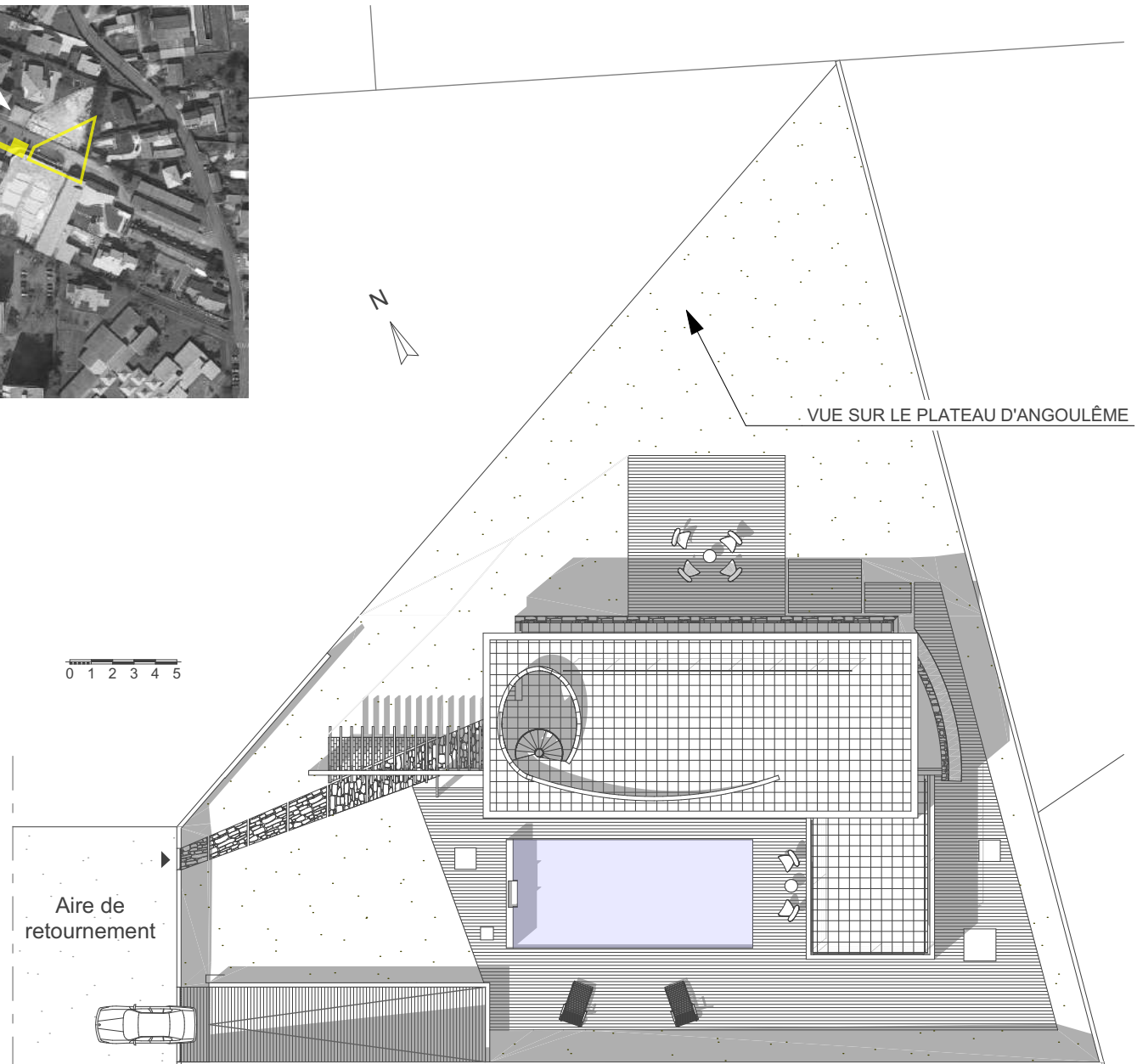
Construction d'une habitation, pour un père de famille et ses enfants.

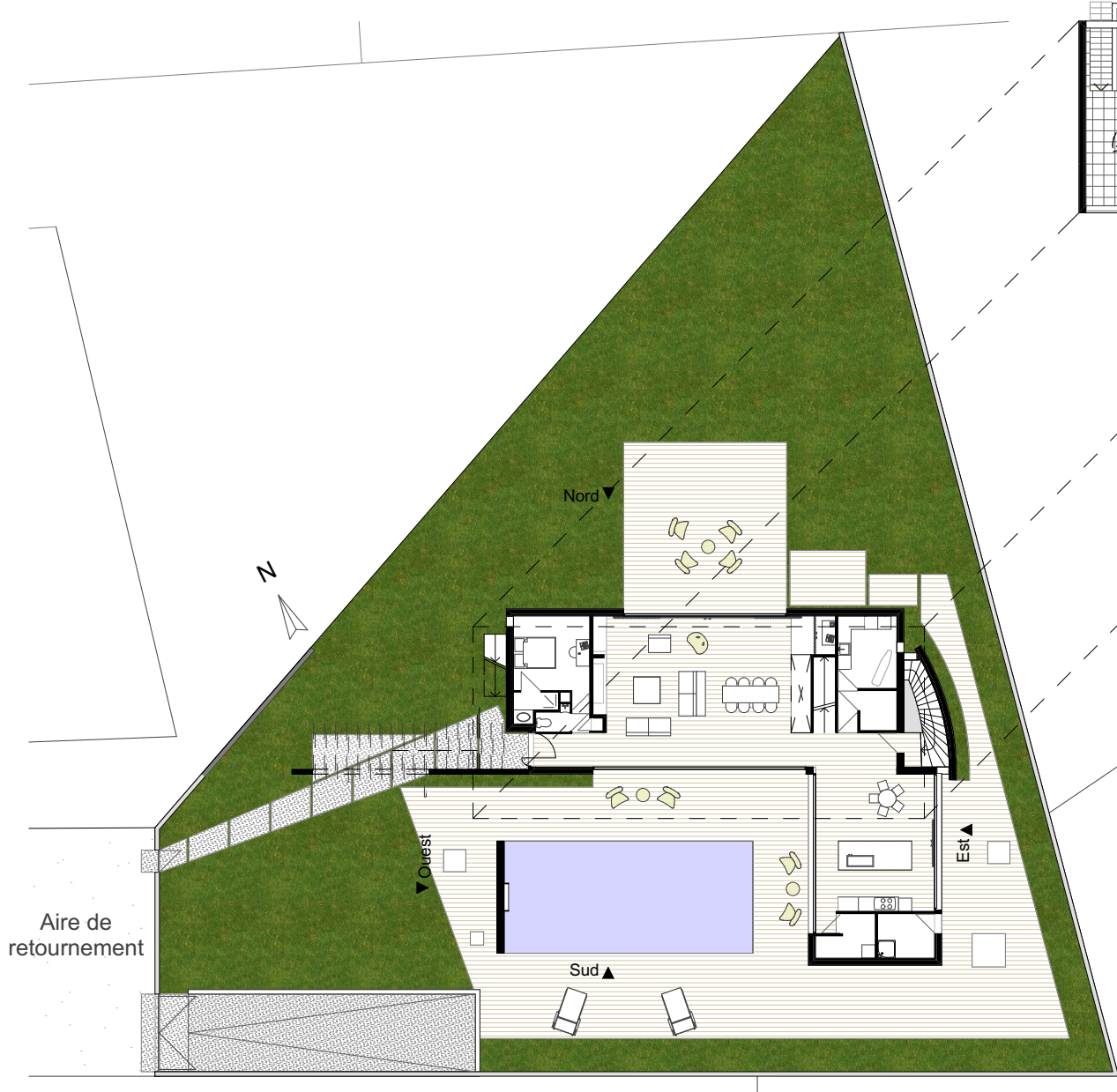
Au rez-de-chaussée, une chambre devra être créée pour une personne de maison. On souhaite y trouver un salon avec une cheminée ; la cuisine et son cellier, ainsi que les pièces de services, comme la buanderie et la chaufferie. A l'étage, on trouvera trois chambres, dont une suite parentale avec dressing. Pilote de course, le client souhaite que l'habitation dispose d'un sous-sol pour y stationner ses voitures de collection. Ce sous-sol devra être accessible depuis le rez-de-chaussée.

Pour les espaces extérieurs, on souhaite trouver une piscine, des terrasses adjacentes, et profiter de l'agréable point de vue au Nord - le plateau d'Angoulême - qu'offre la parcelle située dans les hauteurs du quartier Ma Campagne, de l'autre côté de la vallée au Sud d'Angoulême.

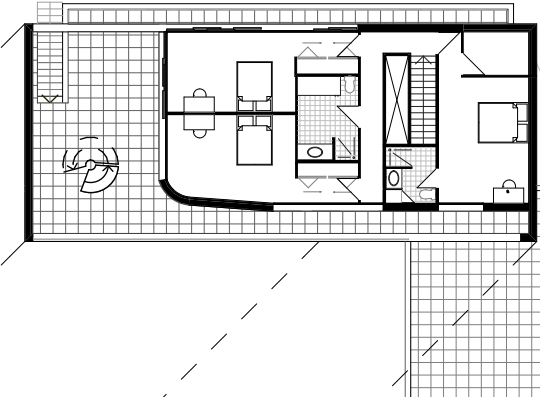
Le site:

La parcelle est située près du Lycée de l'Image et du Son d'Angoulême (LISA). Pour y accéder, il faut emprunter un chemin gravillonné, depuis la Rue de Montmoreau. Au bout, une aire permet le stationnement véhicule des visiteurs et leur retournement.





Rez-de-chaussée



Premier étage

La réponse architecturale :

On accède à la parcelle soit par un portail voiture, donnant immédiatement accès à la rampe du sous-sol ; soit par un portail piéton, suivi par un cheminement minéral, menant à la porte d'entrée de la maison. La chambre de l'employée de maison est immédiatement accessible depuis l'entrée. Après un sas, on accède au salon. Les grandes baies vitrées de part et d'autre de cette pièce permettent de bénéficier de l'agréable vue au Nord, bien que la vie à l'extérieur de la maison en été, s'oriente au Sud, de l'autre côté, autour de la piscine. Un matériau de sol unique à l'intérieur et à l'extérieur (pour les terrasses) permet d'abolir (symboliquement) la notion d'intérieur et d'extérieur lorsque les grandes baies vitrées coulissantes seront complètement ouvertes des deux côtés du salon, et de la cuisine. Cette dernière est elle aussi flanquée de deux grandes baies coulissantes ; l'ensemble, une fois ouvert, laisse peu d'espace extérieur non visible depuis l'intérieur.

Au centre de cette structure en L, on trouve les espaces techniques et les circulations verticales. L'une pour l'accès au sous-sol ; l'autre pour l'accès aux chambres. La suite parentale dispose d'une terrasse privative, orientée au Sud. Les deux autres chambres s'ouvrent sur une terrasse commune couverte, sous laquelle se trouve un escalier hélicoïdal qui permet d'accéder au toit de la maison. Cette mirande offre un point de vue dégagé sur la ville et ses alentours.

L'ensemble devait donc constituer un lieu de détente dont la déambulation serait aussi bien horizontale que verticale.

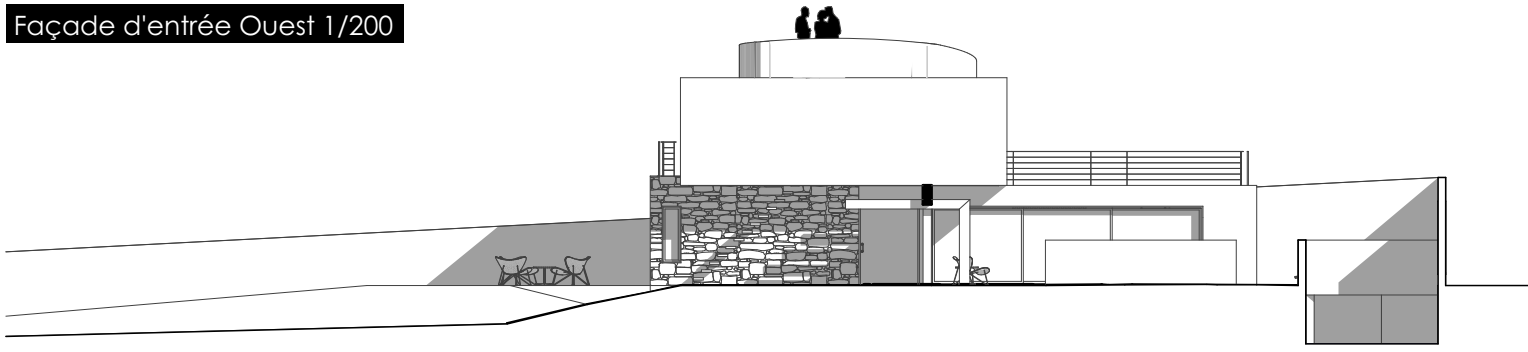
Perspective depuis l'entrée



Dès l'entrée , le projet affiche son identité. Le projet s'inscrit dans une écriture moderne : un mur directeur "plan" marque l'orientation principale de la maison et soutient un volume parallélépipédique rectangle partiellement évidé sur ces faces longitudinales. D'autres plans participent à la composition: celui de la pergolla créé par les solives en bois, et le muret qui dissimule la piscine et partiellement, l'espace du jardin. Ce volume s'appuie aussi sur un autre volume au rez-de-chaussée, en moellons calcaires. Un troisième volume semble émerger en toiture. Il s'agit seulement du muret qui entoure la grande ouverture de la toiture, laissant passer l'escalier hélicoïdal jusqu'à la terrasse supérieure. Sa courbure donne à ce plan une impression volumétrique d'empilement des étages utilisés. Au fond, la cuisine termine la composition du rez-de-chaussée en L autour du bassin.

On accède à la porte d'entrée en coupant au travers du mur directeur de façon oblique. La porte se situe entre le mur directeur et le volume en moellons.

Façade d'entrée Ouest 1/200

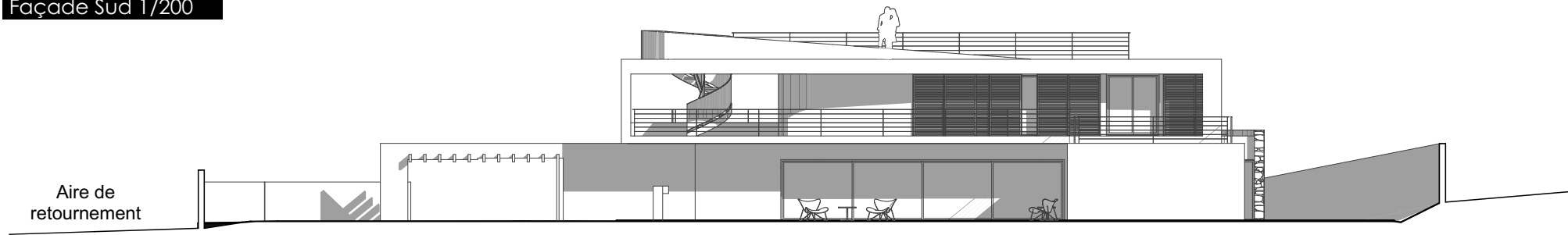


Perspective frontale



Cette perspective montre clairement les limites fragiles qu'il existe entre l'intérieur et l'extérieur. L'objectif est d'abolir temporairement les barrières entre les deux côtés Nord et Sud de la maison lorsque les baies sont ouvertes. Les habitants profitent ainsi d'un espace continu, sur un seul matériau de sol ; la maison ne créant de plus "dedans", elle ne crée plus de "devant" ni de "derrière". Les circulations sont fluides ; les usages plus adaptés à la détente, à la famille et à la vie en société.

Façade Sud 1/200

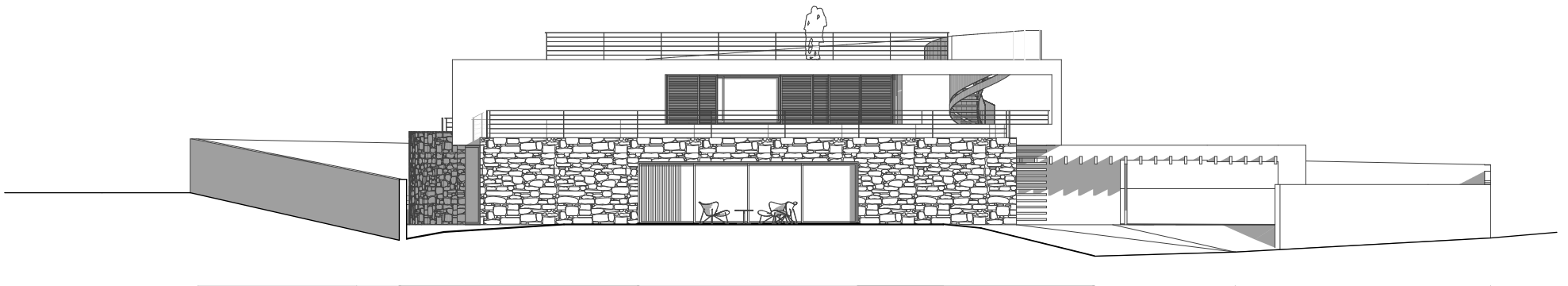


Perspective arrière



Cette perspective montre un autre visage de la modernité. Si la façade sur la piscine présente un visage plus universel (pour ne pas dire "internationaliste"), cette perspective montre que le mouvement moderne, sait s'adapter à un territoire, à une identité, en utilisant les matériaux locaux. En limitant le nombre d'ouverture (malgré leur grande taille), la façade reste majoritairement opaque, comme l'étaient autrefois les façades des habitations vernaculaires lorsqu'elle étaient orientées au Nord : on aura donc une seule ouverture au rez-de-chaussée ; un seul bandeau vitré au premier étage, avec des volets coulissants qui dissimulent systématiquement une partie du vitrage depuis l'extérieur.

Façade Nord 1/200

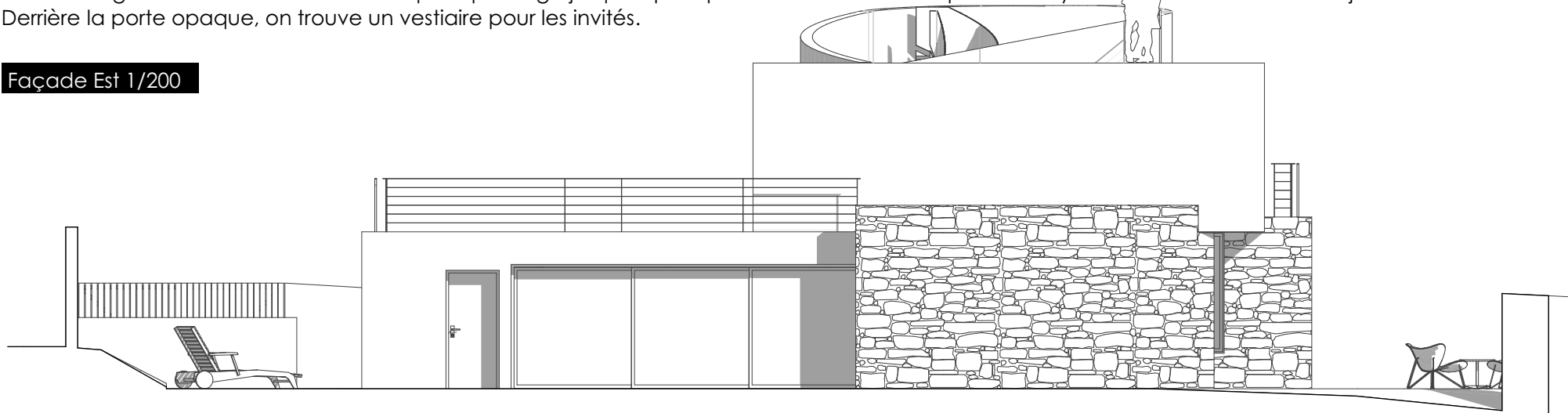


Perspective façade Est



Sur cette façade, on observe un mur courbe séparé des autres volumes qui composent la maison. Il habite l'escalier qui descend à la cave depuis le rez-de-chaussée. Il a été volontairement déporté de l'emprise des surfaces du rez-de-chaussée pour ne pas se retrouver dans l'axe de circulation des véhicules dans le sous-sol. A l'extérieur, il semble supporter le volume du premier étage, pour mieux le relier à celui de la cuisine. On aménagera la terrasse de la cuisine qui se prolonge jusqu'ici pour profiter à l'extérieur des premiers rayons du soleil de la journée en été. Derrière la porte opaque, on trouve un vestiaire pour les invités.

Façade Est 1/200



ASA 16 Rénovation dun appartement

Commune d'Angoulême

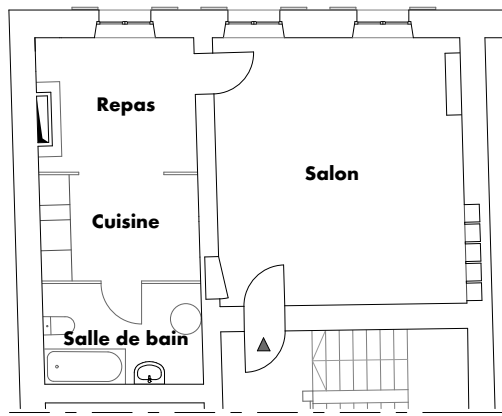
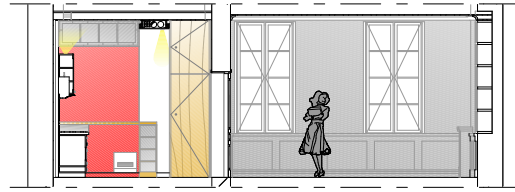


Année : 2014 - 2015
Programme : logement
Coût : NC
Mission : Conception
/réalisation
Surface ha : 46.90 m²

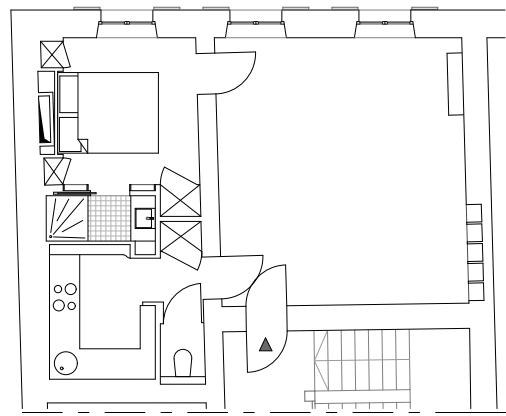


ASA 16 Rénovation d'un appartement

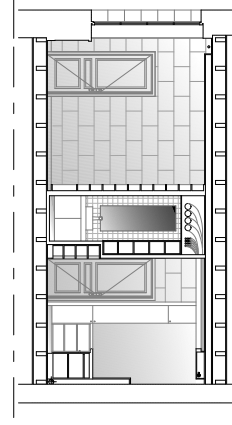
Plans et coupes



Etat d'origine



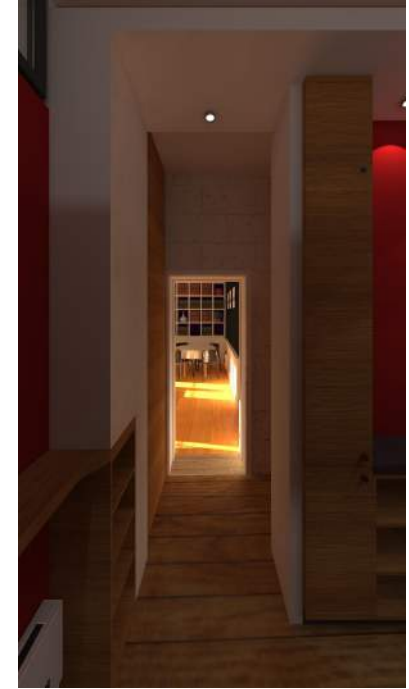
Projet



Vues de la cuisine



Depuis le salon



Depuis la cuisine



ASA 16 Rénovation d'un appartement

Le projet :

La maîtresse d'ouvrage, une enseignante, souhaitait rénover l'appartement qu'elle venait d'acquérir.

Le site :

L'appartement se trouve dans un immeuble construit au XIX^e siècle dans les anciens jardins du château d'Angoulême. A cette époque, c'est un quartier entier qui sortira de terre en peu de temps, organisé sur un plan hippodamien. On y construira surtout des immeubles de rapport et des hôtels particuliers, constitués autour de grands coeurs d'îlot arborés.

Par les grandes fenêtres de l'appartement situé au second étage et orienté à l'Ouest, on aperçoit l'imposante façade latérale du théâtre d'Angoulême, les jardins aménagés des propriétés voisines, et au-delà, le golf d'Angoulême sur la colline opposée. Le soleil baigne l'appartement d'une lumière presque trop intense, dès les premières heures de l'après-midi jusqu'au soir.

Etat des lieux :

on entre dans le grand salon qui dessert par le fond, ce qui semble ressembler à un espace de repas; laquelle dessert la cuisine; laquelle dessert la salle de bain. L'ensemble apparaissait comme très dégradé et peu entretenu.

Le programme :

- réaménagement de l'appartement en vue d'y dégager une chambre séparée avec salle d'eau et rangements.
- création d'une cuisine avec équipements, WC, placards de rangement.

La cliente étant enseignante, l'ensemble devait aussi pouvoir accueillir une impressionnante collection de livres de littérature.



ASA 16 Rénovation d'un appartement

La réponse architecturale :

La chance a voulu qu'immédiatement après la porte d'accès au logement, on trouve un placard qui n'était autre qu'un ancien accès condamné depuis. On pouvait donc, à moindre frais, envisager le passage à l'autre travée de l'appartement. Un petit dégagement distribuera la cuisine, le WC, et le placard dissimulant le cumulus et la machine à laver.

L'accès à la chambre se fera par la porte au fond du salon. De part et d'autre du lit, on aura des rangements individuels. Autour de l'accès à la salle d'eau, des rayonnages compléteront la composition de la tête de lit.

La salle d'eau, uniquement accessible depuis la chambre, n'aura qu'une surface de deux mètres carrés. Même si elle sépare la chambre de la cuisine, elle aura au-dessus d'elle, un vide permettant à la lumière naturelle d'éclairer la cuisine au travers d'une fenêtre en allège.

Dans le salon, une niche existante recevra un meuble de bibliothèque.

Sur toute la surface, les parquets seront dégagés, poncés et à nouveau vitrifiés.

L'installation électrique et la plomberie seront refaites à neuf.

Les menuiseries extérieures et les volets remplacés à l'identique.

L'ensemble sera entièrement rafraîchi et repeint. Par moment, on fera apparaître ponctuellement les moellons de la construction (dans la chambre et dans le dégagement).

L'isolation acoustique en plafond fera l'objet d'une attention particulière sur l'ensemble de la travée chambre/cuisine.



ASA 16 Extension d'une maison d'habitation unifamiliale , à Biganos

Biganos, Gironde



Centre ville

Situation

Année : 2016

Programme : Extension d'un maison unifamiliale, à Biganos (33)

Coût : NC

Mission : Déclaration préalable

Surface hab : 154,31 m²



Perspective

Présentation du projet :

Le projet propose de reprendre le vocabulaire architectural de l'existant, en reprenant le bardage déjà posé sur les façades Nord, Ouest et Sud pour l'extension, mais aussi en terminant la pose du bardage vertical en bois sur la façade Est du volume principal de la maison (au-dessus de l'extension). Cette volonté répond à deux objectifs :

- 1) Compléter l'isolation et l'étanchéité à l'eau et à l'air du volume principal.
- 2) Profiter du point n°1 pour adapter la maison au vocabulaire architectural du bassin d'Arcachon.

Au sud (à gauche de l'image), on distingue l'agrandissement de la baie existante et son remplacement par des baies pliantes, identiques à celles de l'extension.

Le coloris des nouvelles menuiseries en aluminium sera identique à celui des menuiseries existantes.

L'extension est un volume simple, accolé au volume initial, pour permettre l'agrandissement des volumes intérieurs de la maison. La cuisine et le coin repas seront désormais accessibles depuis la terrasse et ouverts à toutes les activités extérieures de la maison. La nouvelle suite parentale (à droite de l'image) est elle aussi ouverte sur la terrasse.

La structure de l'extension est en bois. La toiture terrasse plate est maintenue par un solivage bois et végétalisée en surface, pour une meilleure intégration au paysage. Un léger débord de toiture protégera les nouvelles menuiseries des intempéries. La couleur de la couverture de l'acrotère sera d'une couleur proche de la couleur naturelle du bardage bois.

ASA 16 Extension d'une maison d'habitation unifamiliale , à Biganos

Biganos, Gironde

Photo façade entrée (Ouest)



Photo façade Est (emplacement du projet)



Photos des façades Ouest (entrée actuelle) et Est (projet) :

La seconde photo montre l'emplacement de la future construction. L'apparence de la façade dissimule la réalité constructive de l'ouvrage. La maison est construite en ossature bois, et les potelets et autres poteaux qui apparaissent en affleurement de la façade, ne sont que des éléments de décoration et de pastiche traditionnel qui n'ont aucune fonction constructive. Cet ajout cause de nombreux problèmes d'étanchéité à l'air et à l'eau. La pose d'un bardage bois vertical (identique à celui déjà posé sur les autres façades) est donc nécessaire.

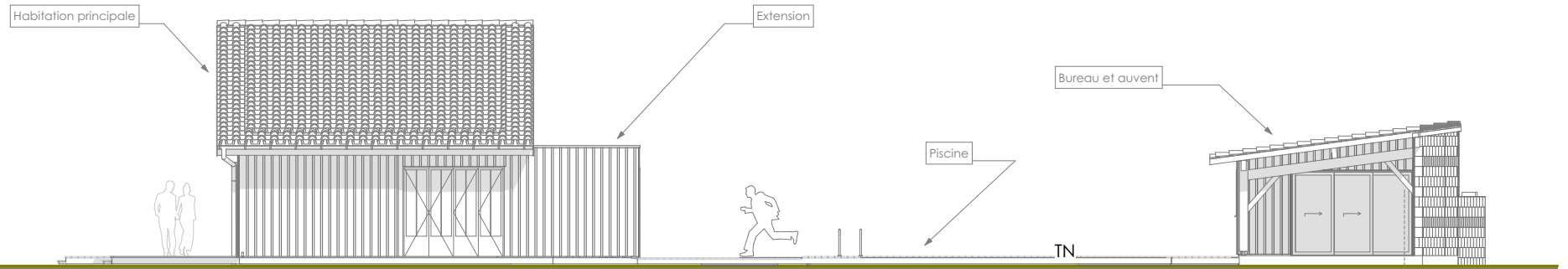
Toujours sur la photo n°2, on distingue aussi le volume de l'avent à démolir (cette construction semble postérieure à la construction du volume initial).

Perspective depuis l'avent arrière



ASA 16 Extension d'une maison d'habitation unifamiliale , à Biganos

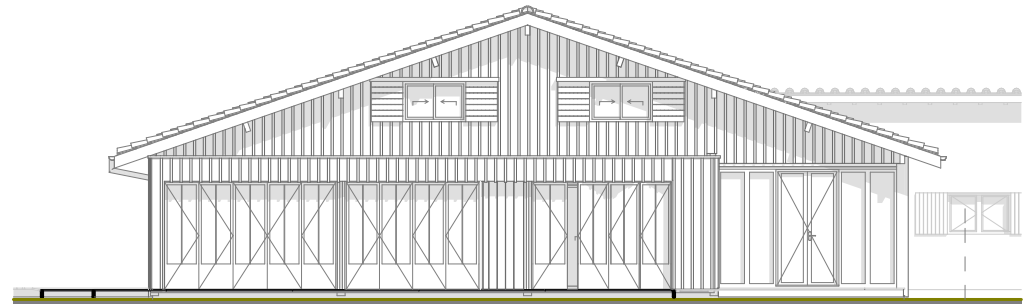
Biganos, Gironde



Élévation Sud 1/150

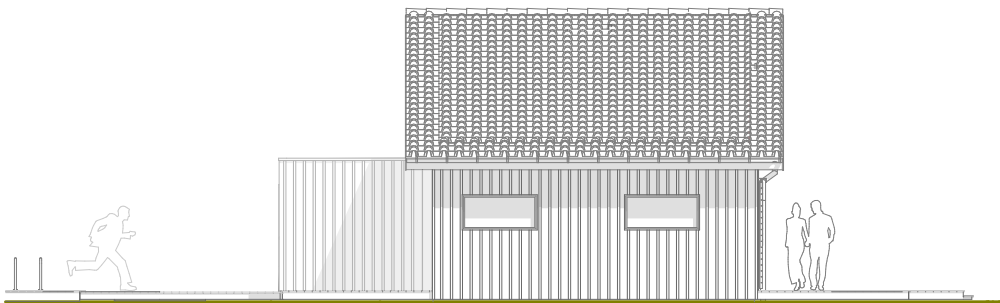


Élévation Est EDL 1/150



Élévation Est Projet 1/150

Comme le montre les élévations, le projet propose d'harmoniser l'extension en reprenant les matériaux de façades existants, avec la pose de planches de pins verticales et avec couvre-joints. Ce procédé est assez commun ; on le retrouve souvent dans des constructions typiques de la région landaise.



Élévation Nord projet 1/150



Perspective depuis l'entrée arrière du jardin



ASA16

2 - Médical



Situation :

Année : 2016

Programme : Construction d'une maison médicale

Coût : Travaux: 600 000 €HT

Mission : Faisabilité

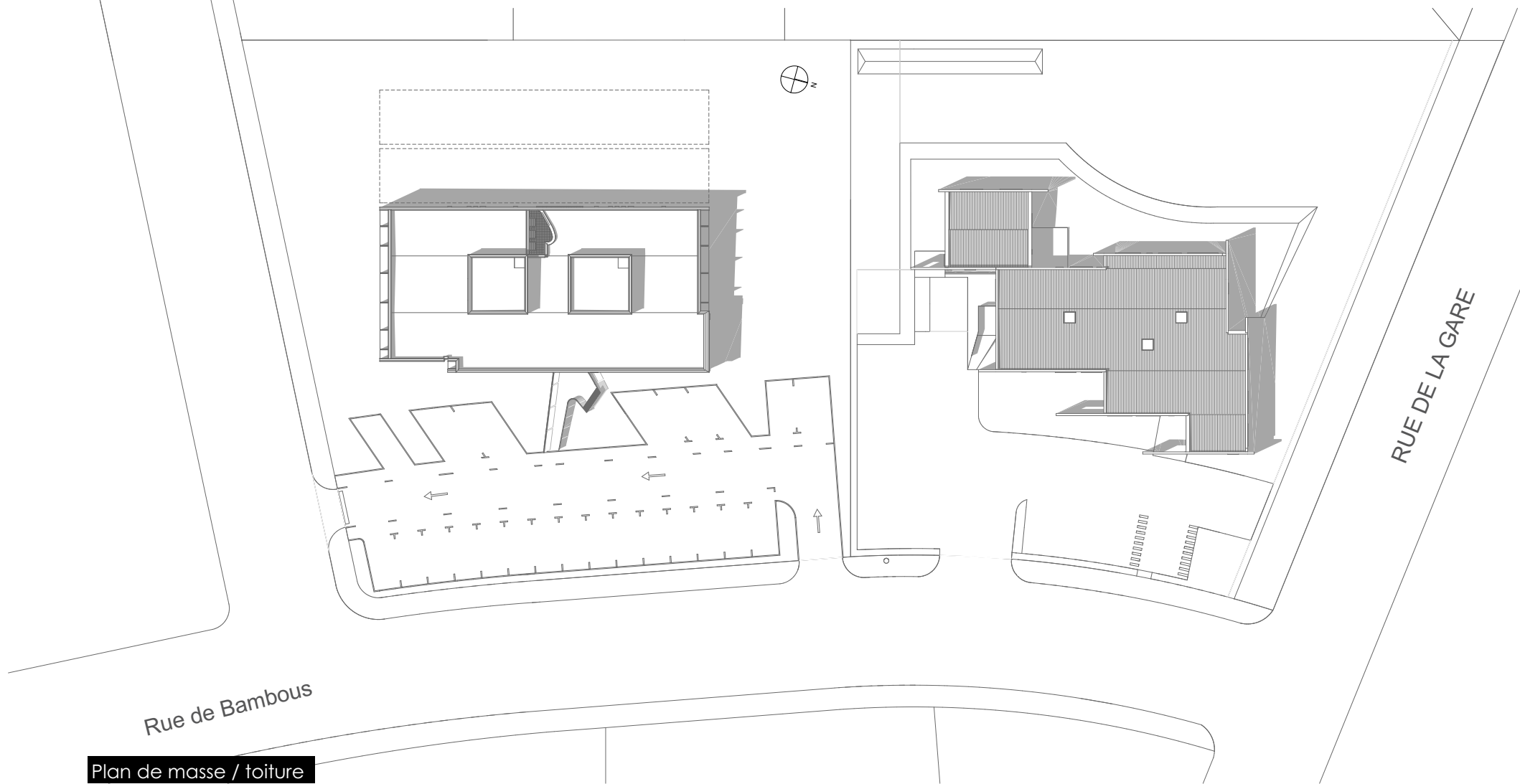
Surface progr : 395 m²

Le site:

La parcelle se situe à côté de celle des Dr Brutails. L'objectif de la commune est de poursuivre l'effort initié par les Dr Brutails, afin de bénéficier d'un pôle de santé important dans ce secteur, en englobant un ensemble de professions médicales et paramédicales. L'emplacement est en effet intéressant : situé au centre d'un axe Balzac / Vindelle / Vars / Montignac-sur-Charente / Saint-Amant-de-Boixe, le site est bien en vue depuis la route départementale 737, et permettrait une offre de soins importante et variée pour un grand nombre d'administrés.

L'emplacement du volume à bâtir a été défini selon 4 paramètres pour permettre la cohérence du cadre bâti dans le secteur :

- 1 - la continuité du stationnement sur la rue qui dessert les parcelles (rue des Bambous).
- 2 - l'alignement sur un des voiles du cabinet dentaire.
- 3 - la possibilité de rejoindre le cabinet du kinésithérapeute par le côté Nord de la parcelle.
- 4 - la possibilité d'agrandir le bâtiment construit à l'arrière (côté ouest) : avec un différentiel de plus de trois mètres de dénivelé, on peut même envisager une extension sur deux niveaux (en pointillés sur le plan).





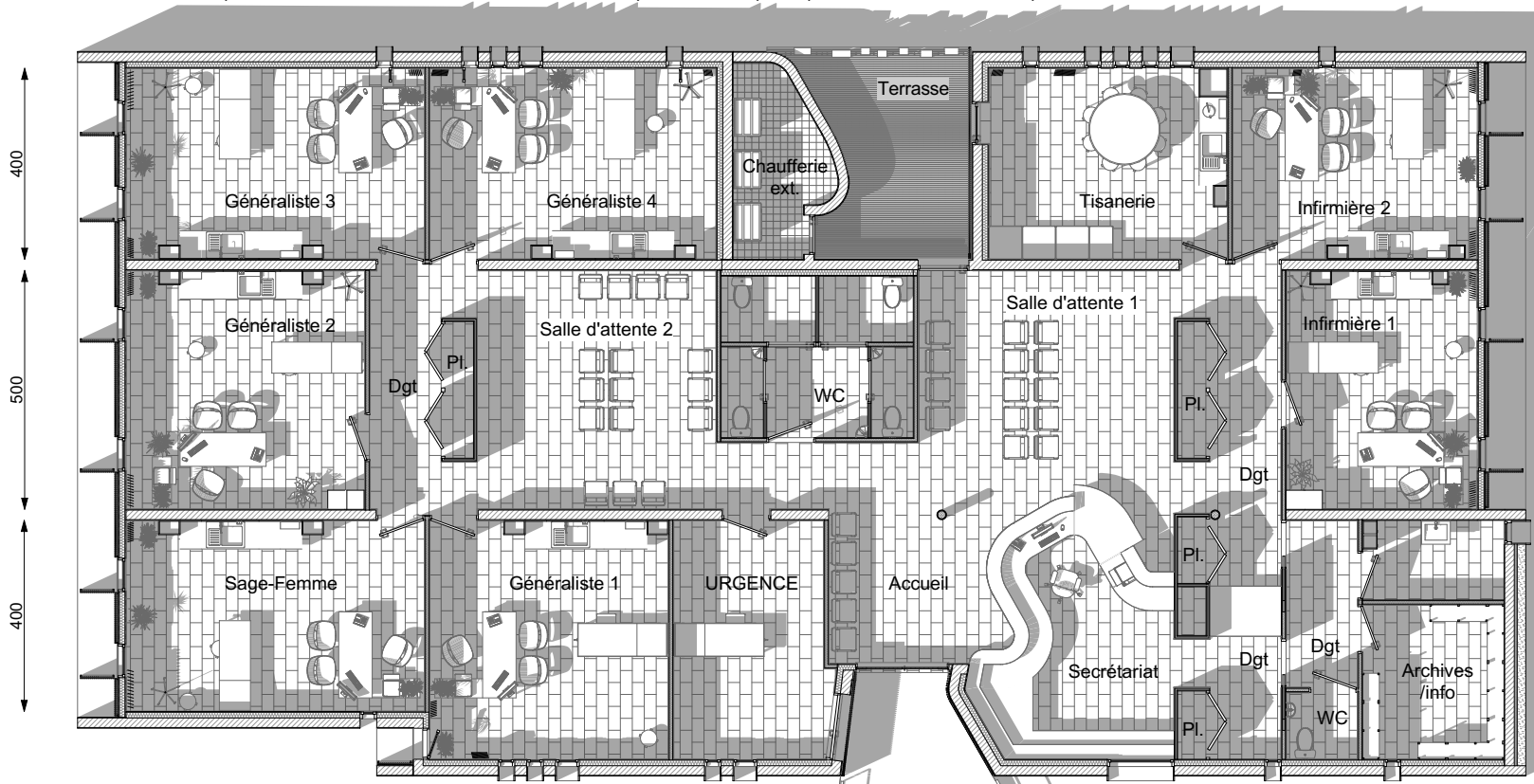
Le programme :

- 4 cabinets de médecins généralistes
- 3 cabinets de professions paramédicales
- 1 salle de soins / urgence
- 1 WC privé
- 2 Wcs publics
- 1 entrée
- 1 accueil
- 2 vestiaires (ménages/stocks/déchets)
- Archives
- 2 salles d'attente
- 1 tisanderie
- Des espaces de circulations au sein du bâtiment
- Local technique / informatique
- 25 places de parking et circulation
- des aménagements paysagés

La plan affirme la simplicité de la trame constructive de l'ouvrage. En effet, les surfaces du programme oscillent principalement sur des multiples de 4 et de 5 (modules de 20 m² et 25 m²). Ces espaces modulaires s'insèrent donc entre des travées constructives longitudinales de 4 à 5 mètres de portées. L'avantage de ce principe constructif est que l'on peut modifier le plan simplement, en faisant "glisser" les pièces du projet entre les murs (dès la conception du projet ou lors d'une modification de programme par exemple).

L'autre avantage de ce plan est d'ordre économique. Les redans sont limités. Le plan est compact et les fondations en longueur sont simples à mettre en œuvre ainsi que tout le reste de la maçonnerie (refends, planchers hourdis). Pour la toiture, les portées sont faciles à franchir au moyen de simples pannes en bois, lesquelles soutiendront les bac acier.

Pièces	m ²
Archives	9,57
Archives PL1	2,55
Archives PI2	1,72
Attente 1	26,80
Attente 2	25,05
Circulation DGT1	12,13
Circulation DGT2	8,98
DGT Pro	5,25
Entrée / accueil	20,81
Généraliste 1	24,00
Généraliste 2	25,00
Généraliste 3	25,00
Généraliste 4	25,00
Infirmierie 1	20,00
Infirmierie 2	20,48
Sage-femme	25,00
Secrétariat et Dgts	22,41
Tisanerie	20,00
Urgences	16,05
Vestiaire Pro	4,93
WC	13,15
WC Pro	2,10

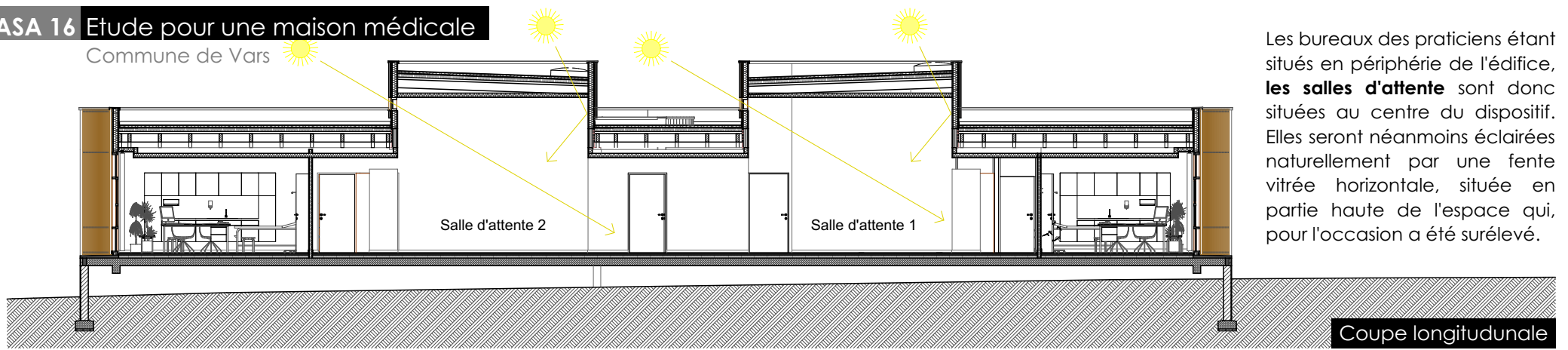


Plan du rez-de-chaussée

TOTAL Surf. Hab. : 355,98 m²

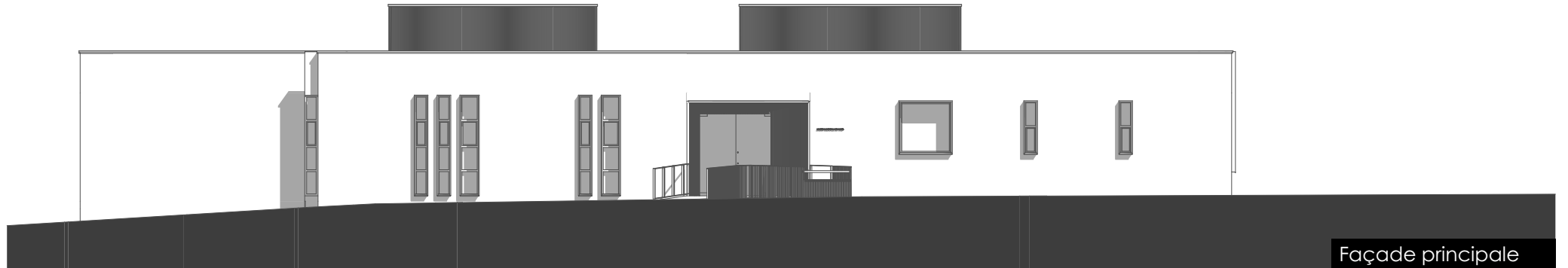
ASA 16 Etude pour une maison médicale

Commune de Vars



Les bureaux des praticiens étant situés en périphérie de l'édifice, **les salles d'attente** sont donc situées au centre du dispositif. Elles seront néanmoins éclairées naturellement par une fente vitrée horizontale, située en partie haute de l'espace qui, pour l'occasion a été surélevé.

Coupe longitudinale



Façade principale



Vue entrée principale



Vue de l'accueil

Généraliste 1



Généraliste 4



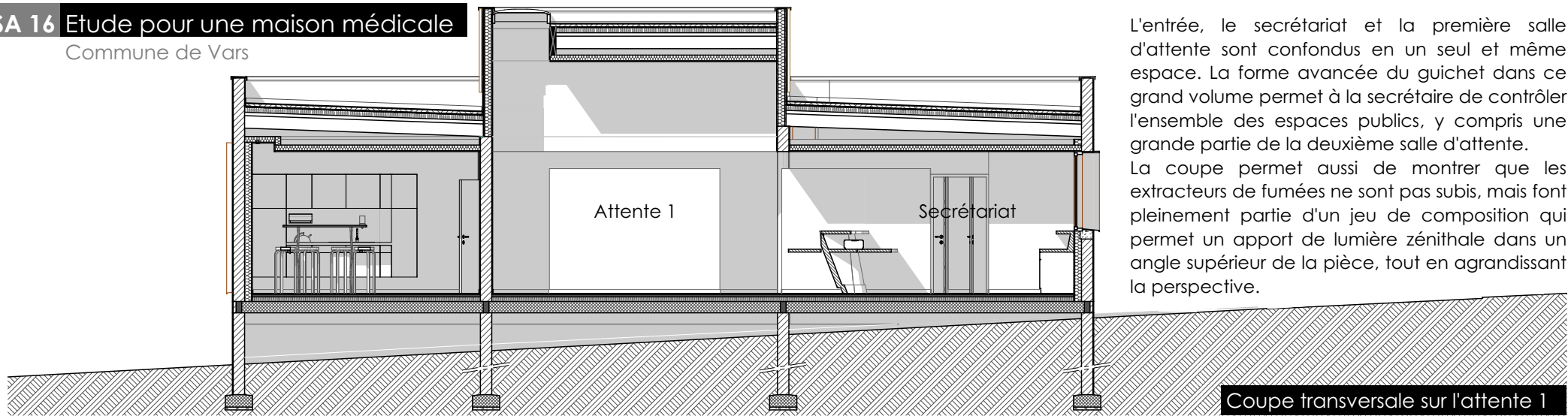
Les menuiseries verticales participent d'un dispositif d'occlusion dans les salles de consultations. Leur faible largeur et les meneaux qui les séparent créent depuis l'extérieur un écran rendant impossible les vues obliques vers l'intérieur de la construction. Les deux carreaux du bas des menuiseries seront en verre sablés. Des rideaux à lames verticales compléteront ce dispositif d'occlusion tout en laissant passer la lumière.



Vue de l'entrée depuis la salle d'attente

ASA 16 Etude pour une maison médicale

Commune de Vars



L'entrée, le secrétariat et la première salle d'attente sont confondus en un seul et même espace. La forme avancée du guichet dans ce grand volume permet à la secrétaire de contrôler l'ensemble des espaces publics, y compris une grande partie de la deuxième salle d'attente. La coupe permet aussi de montrer que les extracteurs de fumées ne sont pas subis, mais font pleinement partie d'un jeu de composition qui permet un apport de lumière zénithale dans un angle supérieur de la pièce, tout en agrandissant la perspective.

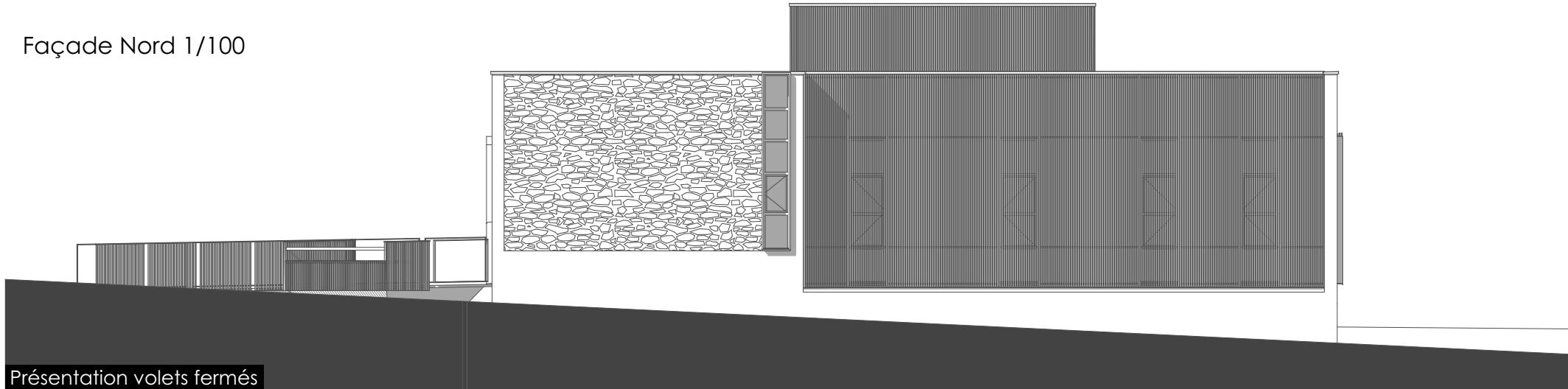


ASA 16 Etude pour une maison médicale

Commune de Vars

Comme vu précédemment, la structure de l'ensemble est longitudinale. La question de faire apparaître ou non le système constructif se posait essentiellement au niveau des pignons. Comment faire apparaître la structure? Comment l'arrêter? Comment, dans un même temps, faire apparaître les fonctions de l'ouvrage, dans un dialogue cohérent avec la structure? La décision fut donc d'utiliser les extrémités des murs longitudinaux pour encadrer et spécifier l'utilisation des lieux et les fonctions ; on utilisera alors un matériau unique pour occuper l'espace à l'intérieur des cadres créés par l'extrémité des voiles porteurs et du sous-bassement. La lecture du "dedans" et du "dehors" en est alors simplifiée ; le nombre des matériaux de construction est ainsi limité : pour les archives, des moellons remplissent "l'entre-deux murs". Les cabinets de consultation seront reliés et unis en façade par un seul matériau : le bois.

Façade Nord 1/100



Présentation volets fermés

Perspectives frontale et oblique



ASA 16 Etude pour une maison médicale

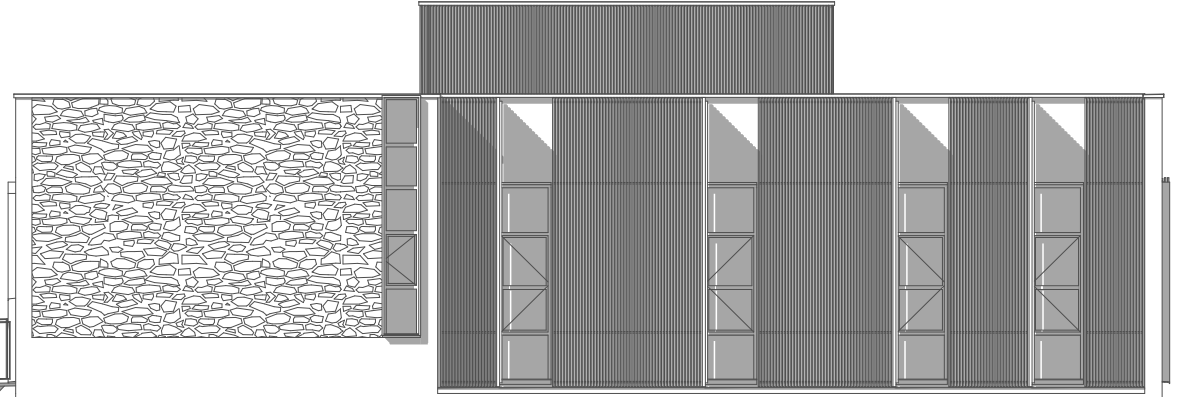
Commune de Vars



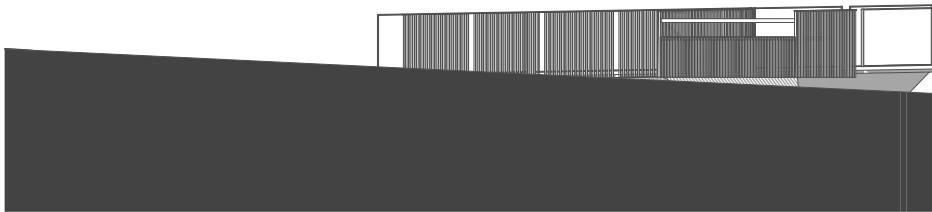
Intérieur infirmerie 1

Les volets sont constitués de linteaux en bois disposés en claire-voie sur un châssis en acier galvanisé. Leur ouverture sur toute la hauteur de la façade anime l'ensemble aux heures d'ouverture. Ils sont autant de brise-vues uniformes pour occulter l'intérieur des cabinets de consultation en vue oblique. Même fermés, ils continuent d'apporter de la lumière naturelle en journée.

Les deux carreaux en bas de chacune des menuiseries verticales seront en verre sablé. Là encore, les menuiseries occuperont toute la hauteur des cabinets de consultations pour compenser leur largeur limitée et ainsi, garantir un éclairage très satisfaisant lors des examens médicaux.



Façade Nord 1/100



Présentation volets ouverts

Perspectives frontale et oblique

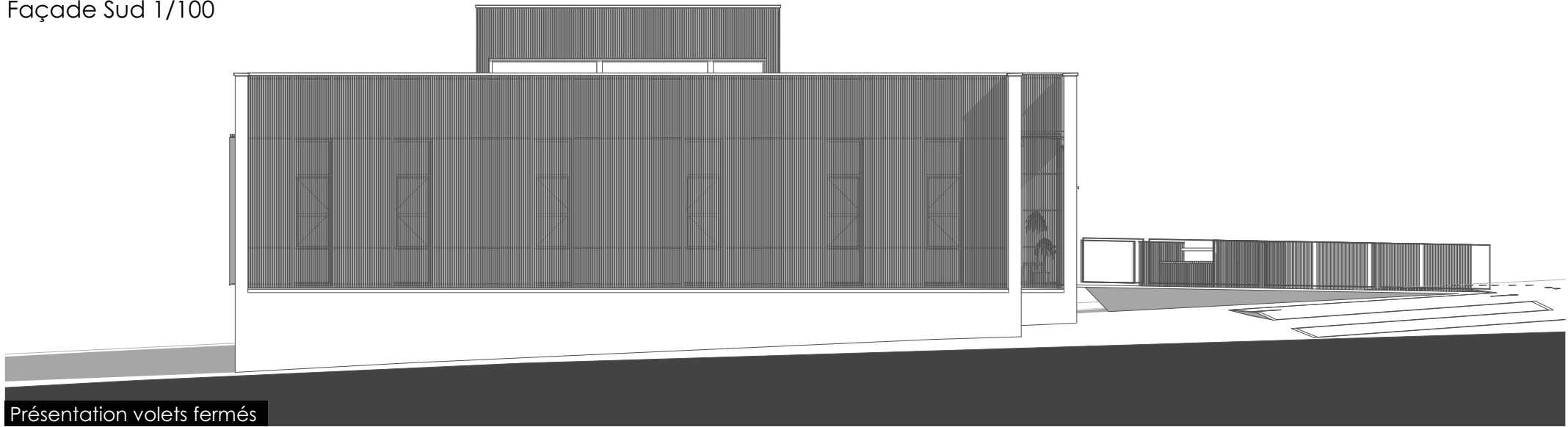


ASA 16 Etude pour une maison médicale

Commune de Vars

Comme pour la façade Nord, les cabinets de consultations situés sur le pignon Sud seront fermés par un matériau unique, le bois. Sur cette façade, les volets ont aussi une fonction de protection solaire, sans pour autant empêcher la lumière naturelle de pénétrer dans les locaux. On retrouve le bois en claire-voie sur les volumes surélevés en toiture, ainsi que pour un côté du garde-corps de la rampe d'accès au bâtiment.

Façade Sud 1/100

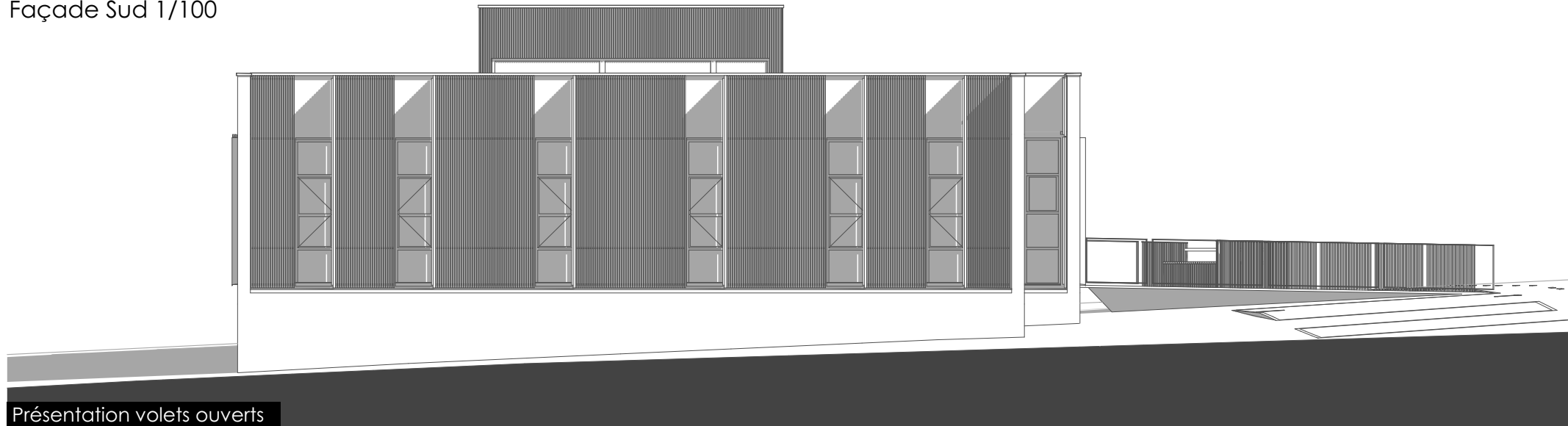


ASA 16 Etude pour une maison médicale

Commune de Vars

La verticalité des ouvertures se retrouve sur les quatre côtés du bâtiment. Seules les ouvertures sur l'accueil, ont un format différent pour annoncer l'entrée.

Façade Sud 1/100



Présentation volets ouverts



Perspectives obliques



Façade arrière Ouest

Perspective frontale



Terrasse couverte

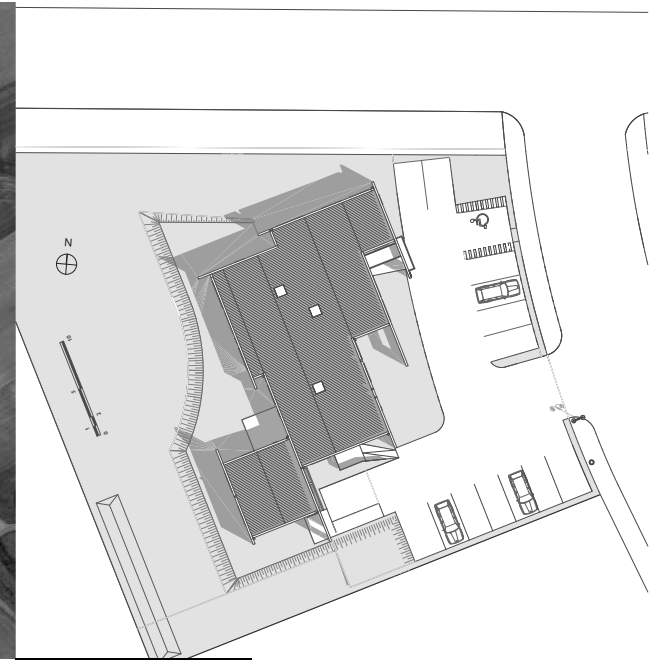


Perspective oblique jour



Perspective oblique nuit





Situation

Masse 1/750



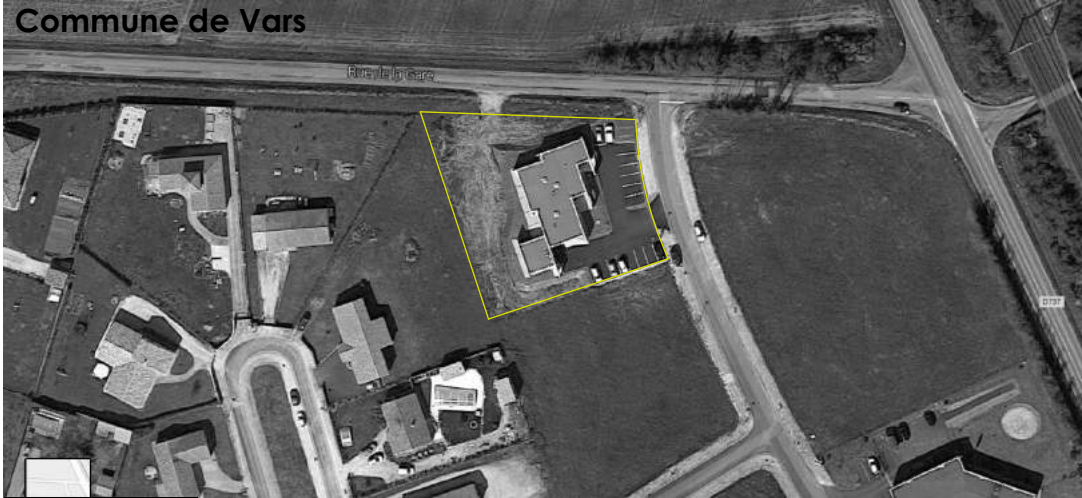
Programme : construction d'un centre dentaire

Coût : 450 000€HT

Mission : de l'esquisse à la réalisation de l'ouvrage

Surface shon : env. 360 m²

Commune de Vars



Vue aérienne

Vue depuis la voie ferrée



Attention: projet réalisé lorsque j'étais salarié chez Alain GESSON, architecte. Ma mission a débuté dès les premières intentions proposées par le Dr François Brutails. Dès lors, j'ai réalisé le permis de construire, les plans d'exécutions, et suivi les travaux aux côtés du conducteur de travaux de l'agence, JL Petit.

Le programme:

Les Dr. Brutails RUSSAC Nathalie et Brutails François, tous deux chirurgiens dentistes, souhaitaient transférer leur cabinet dentaire situé au centre de Vars et devenu trop exigüe, vers l'extérieur de la ville sur une parcelle plus grande, dans un nouveau lotissement. Le programme initial prévoyait la réalisation de :

- 4 cabinets dentaires et leurs laboratoires
- 2 cabinets pour professions paramédicales
- 1 salle de radiologie/panoramique
- 1 accueil / secrétariat
- 1 salle de repos
- 1 lieu de stockage
- 1 vestiaire
- 1 sous-sol afin de recevoir les installations techniques nécessaires au fonctionnement des fauteils dentaires.
- Initialement: 1 appartement locatif situé à l'arrière du centre dentaire.
- Finalement, le lieu dédié à l'appartement sera conservé mais transformé en 2 bureaux pour professions paramédicales.

Le site:

le lotissement est situé à l'extérieur du bourg, dans le prolongement de l'axe de la Rue de la Gare, et limité à l'Est par la D737. On se retrouve dans la configuration "classique" d'un lotissement, où le PLU impose l'implantation du bâtiment en retrait des limites publiques et privées.

La parcelle de 2250m² est assez grande pour recevoir l'intégralité du programme d'une surface de 360m² et pour prévoir une extension future. Elle recevra aussi les stationnements nécessaires pour les praticiens et les patients.

Un autre paramètre important: la déclivité du terrain. Plus de trois mètres de hauteur séparent le plus le plus haut de la parcelle du point le plus bas.

La réponse architecturale:

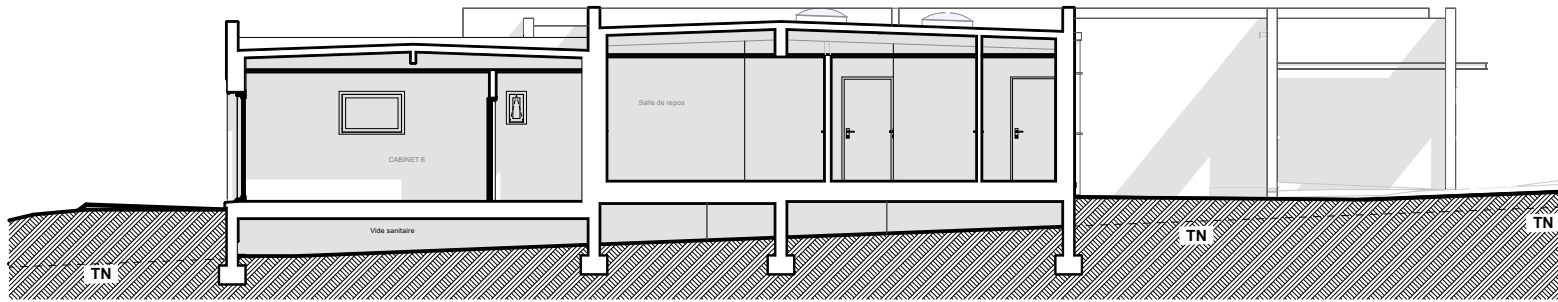
Si dans un premier temps, la demande nous a paru assez "ordinaire" en terme de surface, la réponse architecturale quant à elle, fut le fruit d'un processus de conception aussi exigeant que les attentes des professionnels de santé qui allaient investir les lieux. Cette longue collaboration m'a permis de cerner les attentes précises de ces professionnels de santé.

L'honneur revient au Dr François Brutails d'avoir très largement orienté le plan du cabinet: après l'accès au bâtiment et au secrétariat, un couloir en L distribuera les locaux des praticiens et se terminera en distribuant une salle de repos. Les locaux des deux autres professions paramédicales auront un accès séparé en milieu de parcelle.

Le plan à redans ainsi généré avait un inconvénient. Les ouvertures extérieures ne garantissaient pas toujours l'isolement visuel nécessaire à ce genre de lieux. Mais en prolongeant certains murs vers l'extérieur de la construction, on arrivait à dissimuler les ouvertures extérieures des regards indiscrets, directs et obliques. Ce jeu de "voiles" créait ainsi un patio pour le Dr Brutails, des espaces extérieurs mieux définis pour les autres cabinets et aussi un signal fort pour l'entrée de l'ouvrage. Lorsque deux "voiles" parallèles étaient très proches l'une de l'autre, l'espace entre eux recevait les groupes de pompes à chaleur en les dissimulant. L'aspect extérieur de la construction ne fut donc pas impactée par ces équipements techniques qui défigurent trop souvent les constructions modernes.

ASA 16 Construction d'une maison médicale / Centre dentaire

Coupe transversale 1/150



ASA 16 Construction d'un centre dentaire

Commune de Rivières



Situation

Programme : **construction d'un centre dentaire**

Coût : 600 000 HT

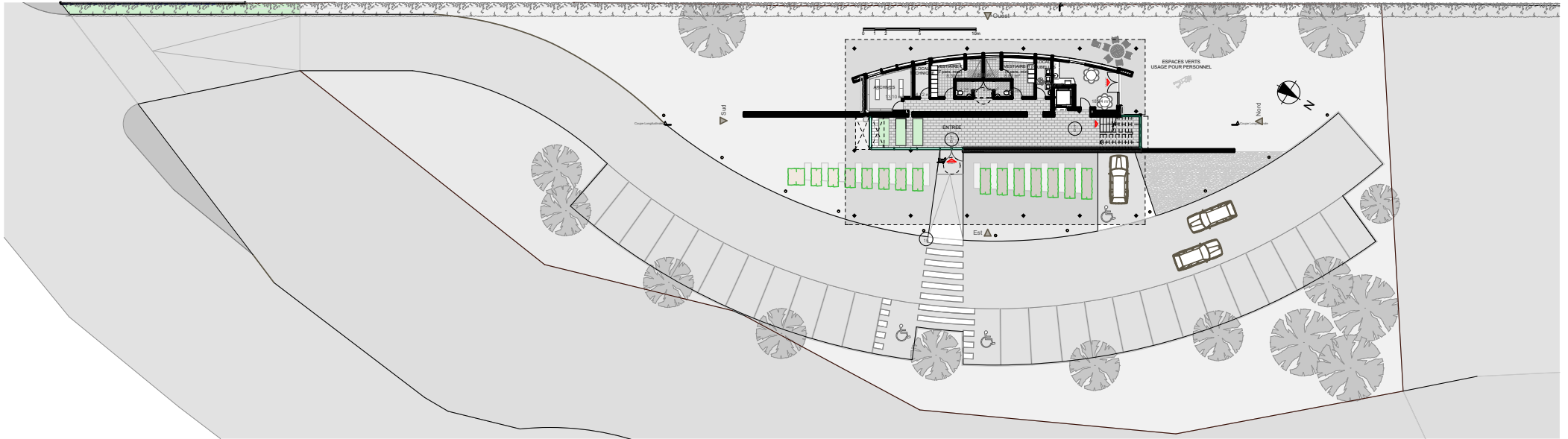
Mission : de l'esquisse à la réalisation de l'ouvrage

Surface shon : env. 514 m²

2012 / 2013

ASA 16 Construction d'un centre dentaire

Plan de Rez-de-chaussée



VOLUMETRIE :

Le projet proposé consiste à élever l'activité d'un cabinet dentaire à un niveau visible depuis la rue. En effet la parcelle est très enclavée par rapport au niveau de la rue. Nous avons donc pris le parti de "poser" le bâtiment sur pilotis, de façon à affirmer depuis la rue, l'activité qui s'y déroule. On retrouve donc au premier étage, les cabinets dentaires et l'accueil des patients.

Au RDC, on accède au bâtiment par un "prisme" en verre qui parcourt le bâtiment sur les deux niveaux. On retrouve un prisme en verre à l'opposé du bâtiment de façon à retrouver la symétrie nécessaire pour affirmer l'unité architecturale du bâti. Le volume posé sur pilotis repose aussi sur deux murs directeurs, qui affirment ainsi la direction et l'orientation du bâtiment. L'un d'eux sera doublé de moellons (ep:15cm). Ces deux murs, dissimulent aussi un volume courbe rez-de-chaussée, abritant les parties techniques du bâtiment (archives, vestiaires, chaufferie, réfectoire, poubelles). Le matériau principal de la construction sera le béton enduit par un crépi monocouche taloché.

Au R+1, on retrouve l'accueil et les 7 bureaux initialement prévu de part et d'autre d'un couloir dont les murs seront autant de cimaises pour recevoir des tableaux artistiques.

ACCES ET VOIRIE:

L'accès à la parcelle se fera par la D88 "Route de Limoges". Une "rampe-talus" permettra d'atteindre le point bas de la parcelle depuis la rue. Les cheminements et stationnements seront recouverts d'enrobé bitumeux. Le cheminement semble s'enrouler autour du bâtiment. Les places de stationnement sont au nombre de 27, dont trois sont réservés aux handicapés (une est sous le bâtiment).

ESPACES VERTS :

Une haie bocagère d'essence locale séparera la parcelle des autres parcelles voisines. (type charmille). Par ailleurs, quelques arbres seront plantés autour de la construction, tels des charmes communs.

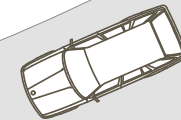
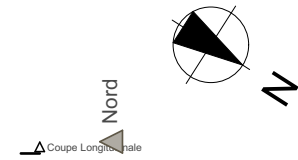
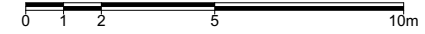
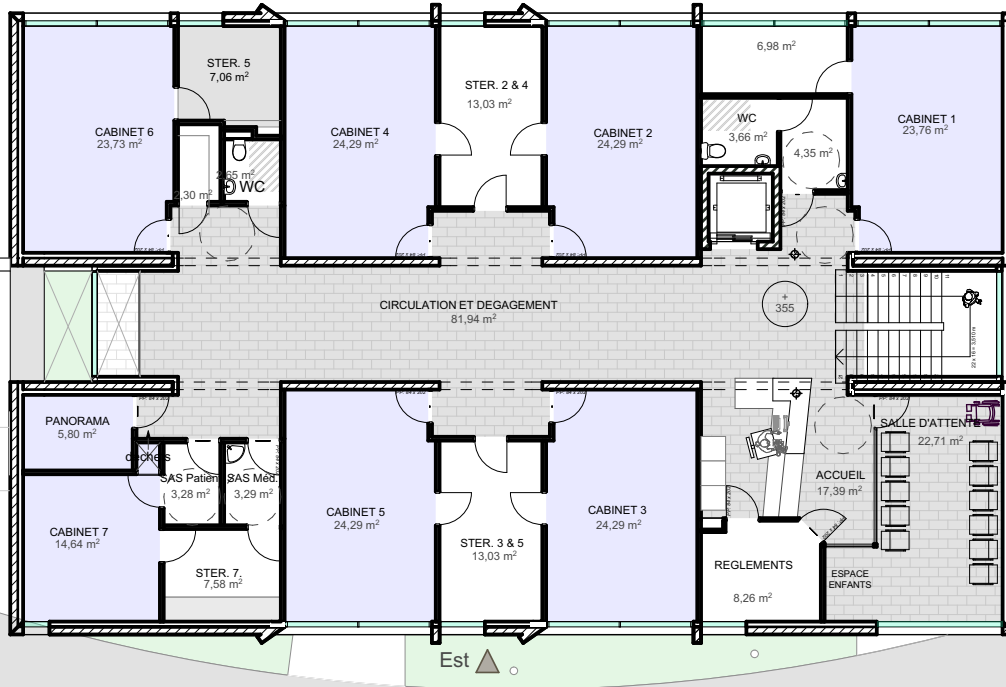
En outre, des arbres, type muriers platanes, seront plantés toutes les quatre places de stationnement. Un parterre sera aussi aménagé sous le bâtiment, entre le mur d'entrée et les pilotis.

Attention: j'ai réalisé la conception architecturale de ce projet lorsque j'étais salarié chez A. Gesson à Angoulême. La réalisation est légèrement différente.

ASA 16 Construction d'un centre dentaire



R+1





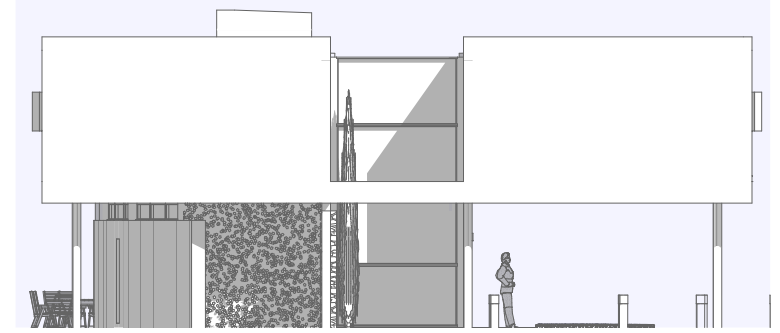


ASA 16 Construction d'un centre dentaire

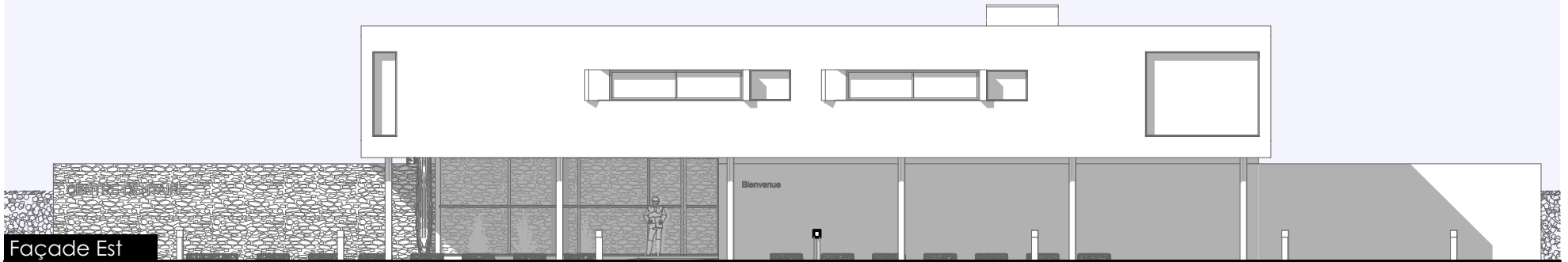
Façade Nord



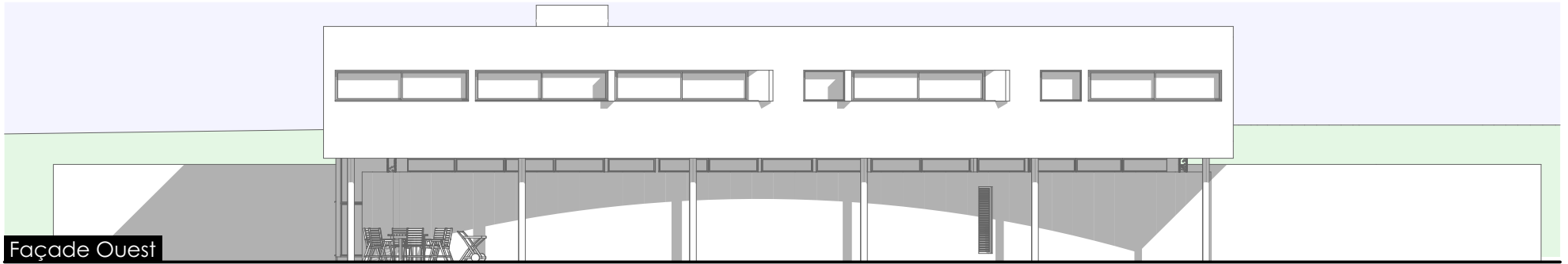
Façade Sud



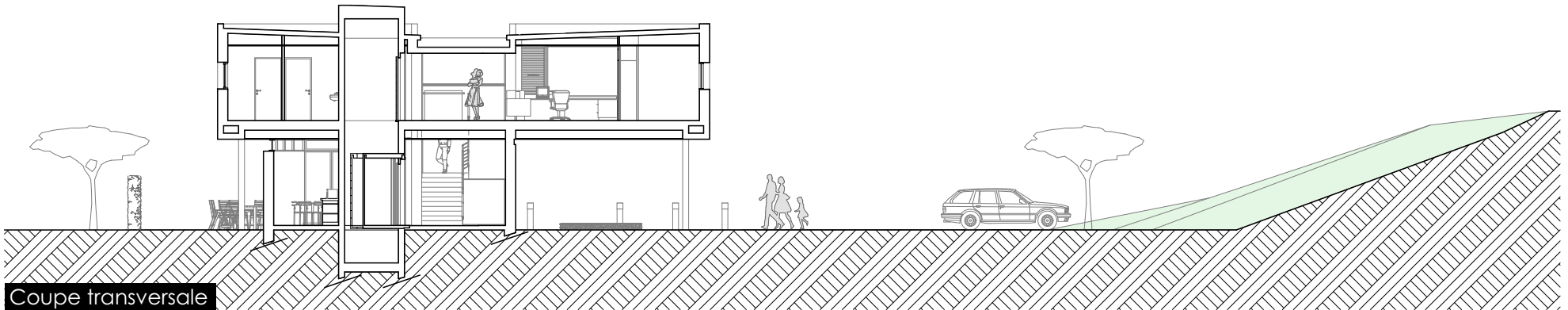
Façade Est

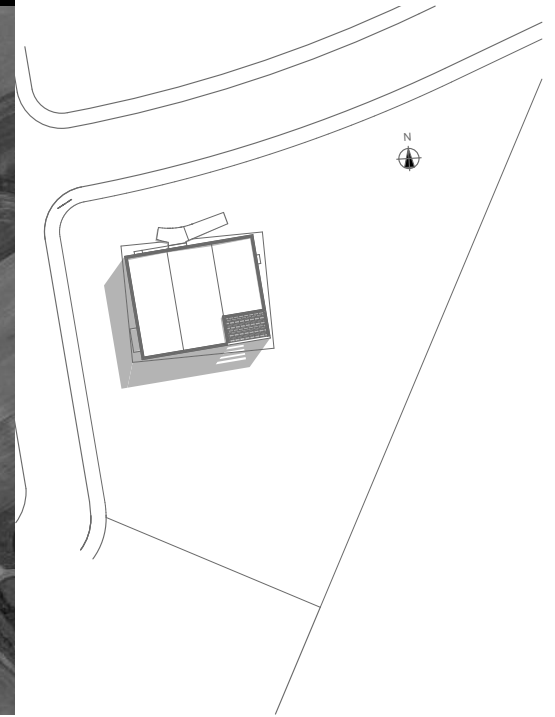


Façade Ouest



Coupe transversale





Situation

Vue oblique



Programme : **construction d'une maison paramédicale**

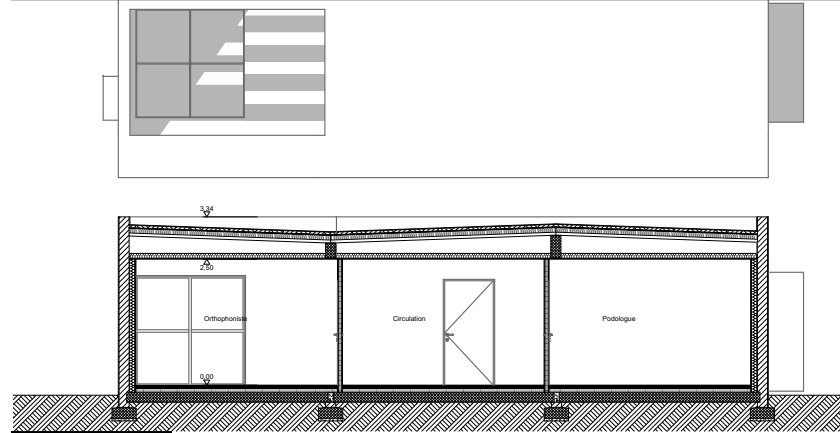
Coût : 135 000€ TTC

Mission : faisabilité

Surface shon : env. 103.50 m²

ASA 16 Etude d'une maison paramédicale pour une orthophoniste et une podologue

Façade Sud

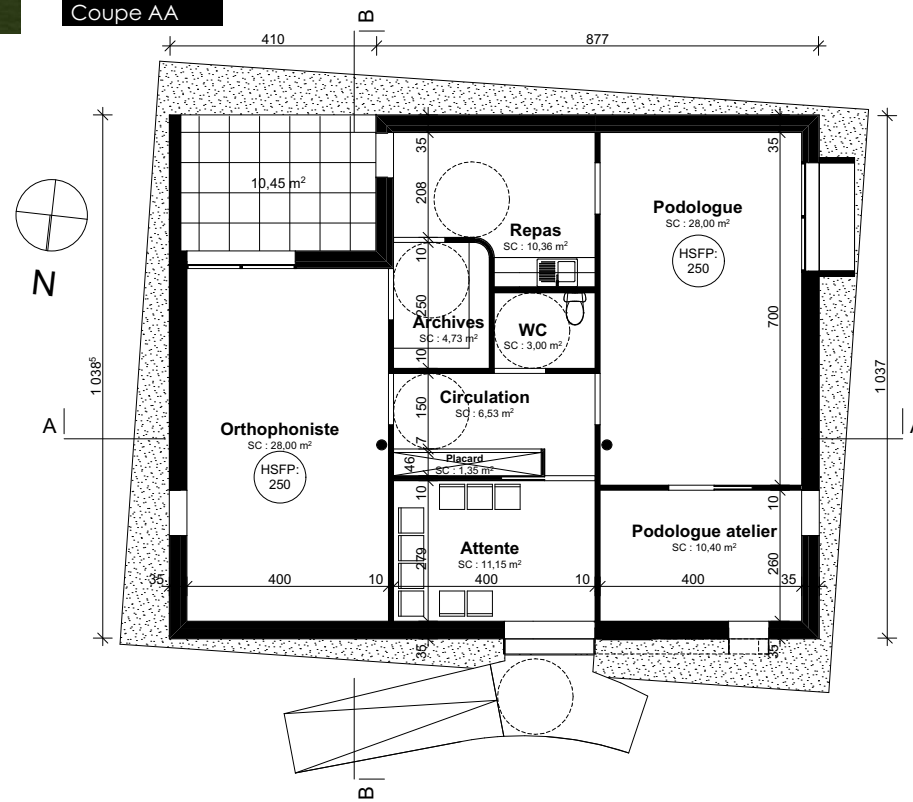


Coupe AA

Surface des pièces (habitables sans terrasse)

Etages	Pièces	m2 sols
<i>Rez-de-chaussée</i>		
	Archives	4,73
	Attente	11,16
	Circulation	6,53
	Orthophoniste	28,00
	Placard	1,35
	Podologue	28,00
	Podologue atelier	10,40
	Repas	10,36
	WC	3,00

103.53 m²



N

A

1 038⁵

A

1 037

A

B

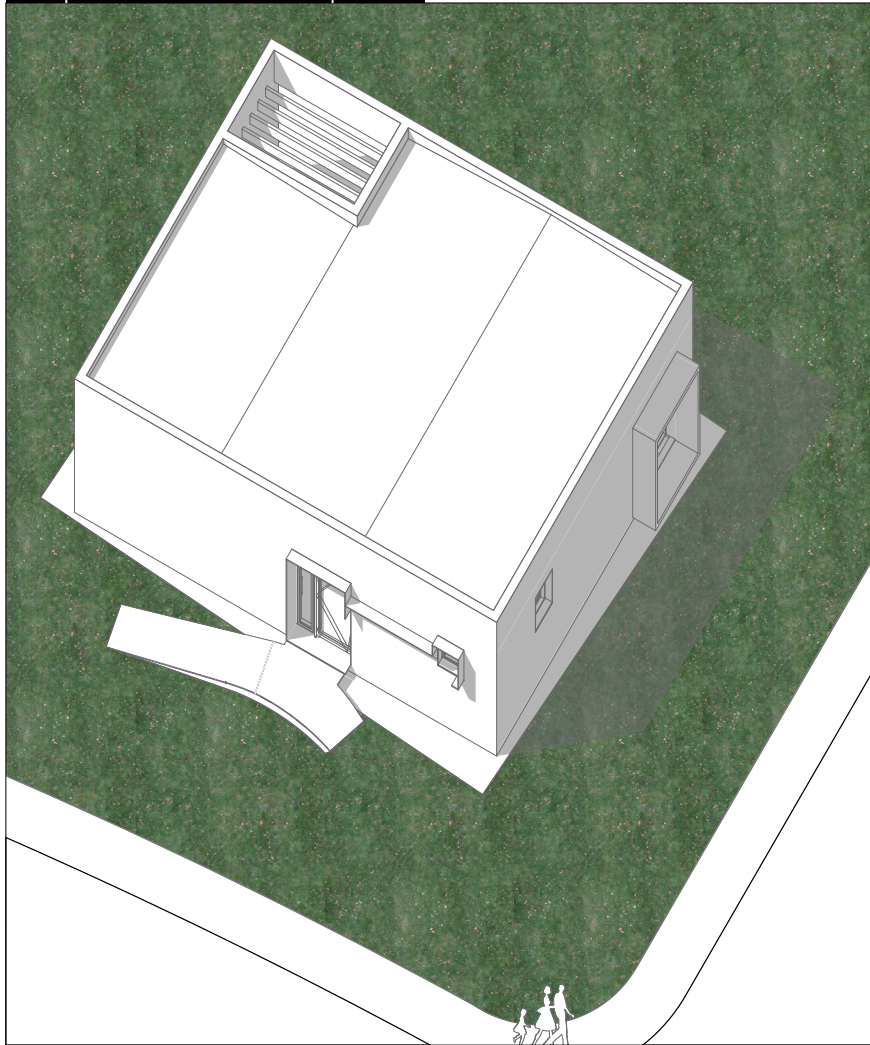
Façade Ouest

Coupe BB

Façade Nord: entrée principale

Façade Ouest

Perspective axonométrique



Le programme:

Une orthophoniste et une podologue louent actuellement des locaux dans la maison médicale privée de Vars, dans les locaux attribués aux professions paramédicales. Même si les locaux étaient convenables, un investissement dans un projet de construction semblait plus rentable. Le programme se décomposait de la façon suivante:

- 1 salle d'accueil
- 1 cabinet d'orthophonie avec une salle d'archivage adjacente.
- 1 cabinet de podologie avec son atelier. L'espace devra disposer d'une longueur suffisante pour permettre au patient de faire quelques pas dans le cabinet. Un compresseur (situé dans l'atelier) sera relié au fauteuil de podologie électrique.
- 1 salle de repas/repos.
- 1 WC
- 1 terrasse extérieure.

L'ensemble devra disposer d'une bonne isolation acoustique. Rien ne devra être entendu ou même perçu d'un cabinet à l'autre, ou bien depuis la salle d'attente.

Le site:

La parcelle est située dans le même lotissement que le précédent projet à Vars, à une centaine de mètres des locaux qu'elle occupe actuellement. La parcelle a une configuration un peu spéciale avec sa forme en pointe mais offre de nombreux avantages, notamment en ce qui concerne le stationnement et les aménagements paysagers possibles, afin de réduire l'impact du bâti et du parking sur un environnement dédié principalement à l'habitat.

La réponse architecturale:

Si l'économie est au centre de toutes mes attentions lors de la conception d'un projet, ce souci a clairement défini l'aspect général de la future construction. Un plan très compact permet de réaliser de bonnes économies en surfaces de matériaux, notamment au niveau des façades. On peut alors reporter le bénéfice sur la qualité des espaces et des matériaux au service des usagers, même si un programme ambitieux ne dispose que d'un budget restreint.

Le bâtiment, d'aspect extérieur, sera construit en parpaings de béton et d'enduit minéral. Les espaces seront organisés autour de trois travées constructives.

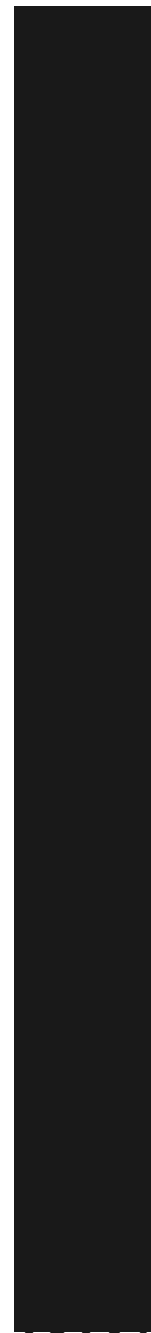
L'accès au bâtiment se fait par la salle d'attente (travée centrale). Dans un souci d'étanchéité acoustique, cette salle sera séparée des accès aux cabinets par le volume d'un placard technique et une porte d'accès coulissante. Les portes acoustiques des bureaux compléteront le dispositif d'étanchéité aux bruits aériens.

Sur les travées latérales, on trouvera les cabinets des spécialistes. Celui de la podologue traverse la totalité de l'ouvrage. Le cabinet de l'orthophoniste se prolonge quant à lui par la terrasse accessible depuis la salle de repas. Cette dernière est accessible par les deux cabinets sans passer par un quelconque dégagement commun. La petite salle d'archivage de la podologue, fera office de couloir pour y accéder.

Une bonne luminosité dans un lieu de travail ne signifie pas pour autant une entrée de lumière directe dans le local. En effet, on devrait alors envisager des dispositifs coûteux et assombrissant pour parer aux rayons solaires directs, particulièrement en été. Chacun des cabinets disposera donc d'une grande ouverture vitrée. Pour le cabinet de podologie, cette baie sera en retrait des limites du volume pour être protégée de l'ensoleillement d'été. La baie du cabinet de podologie, orientée à l'Ouest, sera aussi équipée d'un cadre extérieur (en saillie sur la façade), afin de protéger le local d'un ensoleillement trop direct en été, tout en récupérant de la lumière indirecte en hiver. Pour les deux bureaux, une autre fenêtre, plus petite, viendra éclairer la partie du local, à l'opposé de la grande baie vitrée.

La volonté d'occultation aux regards extérieurs est aussi à l'origine de ce dispositif. Dans la continuité, la rampe d'accès au bâtiment est aussi conçue pour imposer aux patients un cheminement éloigné des fenêtres et des baies.





ASA16

3 - Industriel - Secteur secondaire



Situation

Programme : concours pour la construction d'un village d'activités aux Molines Nord, à Angoulême

Coût : 1 600 000€ HT (hors VRD + 1 060 000 € en seconde phase)

Mission : Concours

Surface shon : env. 1800 m² (+ 1200 m² en seconde phase)

ASA 16 Concours: village d'activités des Molines Nord, à Angoulême



Situation

Le programme:

Construction d'un village d'activité : 5 bâtiments pour 10 entreprises. Ces dernières sont des TPE avec des activités de stockage ou de construction. Leurs besoins correspondent à des surfaces d'atelier comprises entre 150 m² et 400m², complétées par 2 bureaux ou plus.

Le programme impose que les locaux administratifs soient situés aux extrémités des bâtiments.

2 Entreprises se partageront donc 1 bâtiment. En fonction des besoins de surfaces, il est exigé qu'une cloison modulable mobile sépare les ateliers, pour offrir des surfaces d'atelier allant de 100 à 300 m²(si la cloison n'est pas retirée pour avoir une surface max de 400m²). Au-dessus des locaux administratifs en RDC, les locataires pourront bénéficier d'une surface de stockage supplémentaire en mezzanine, ou bien envisager l'aménagement de bureaux supplémentaires.

Le site:

La parcelle, toute en longueur et d'une surface de 9430 m², est implantée au bord de la Nationale 10, dans le quartier de la Grande-garenne. Cette zone fait alors l'objet d'une Opération de Rénovation Urbaine (ORU).

La parcelle est localisée rue Louise de Marillac, parallèle à la nationale 10 et bordée d'habitations individuelles, en opposition aux immeubles d'habitations collectives situés sur le quartier Basseau, au-delà de la nationale 10.

L'accès des véhicules est aisé depuis la N10 qui dispose d'un échangeur à une centaine de mètres au nord du terrain.

Pour cette rue, le Grand-Angoulême a lancé un projet de création de Transports en Commun en Site Propre, avec deux lignes de bus à haut niveau de service.

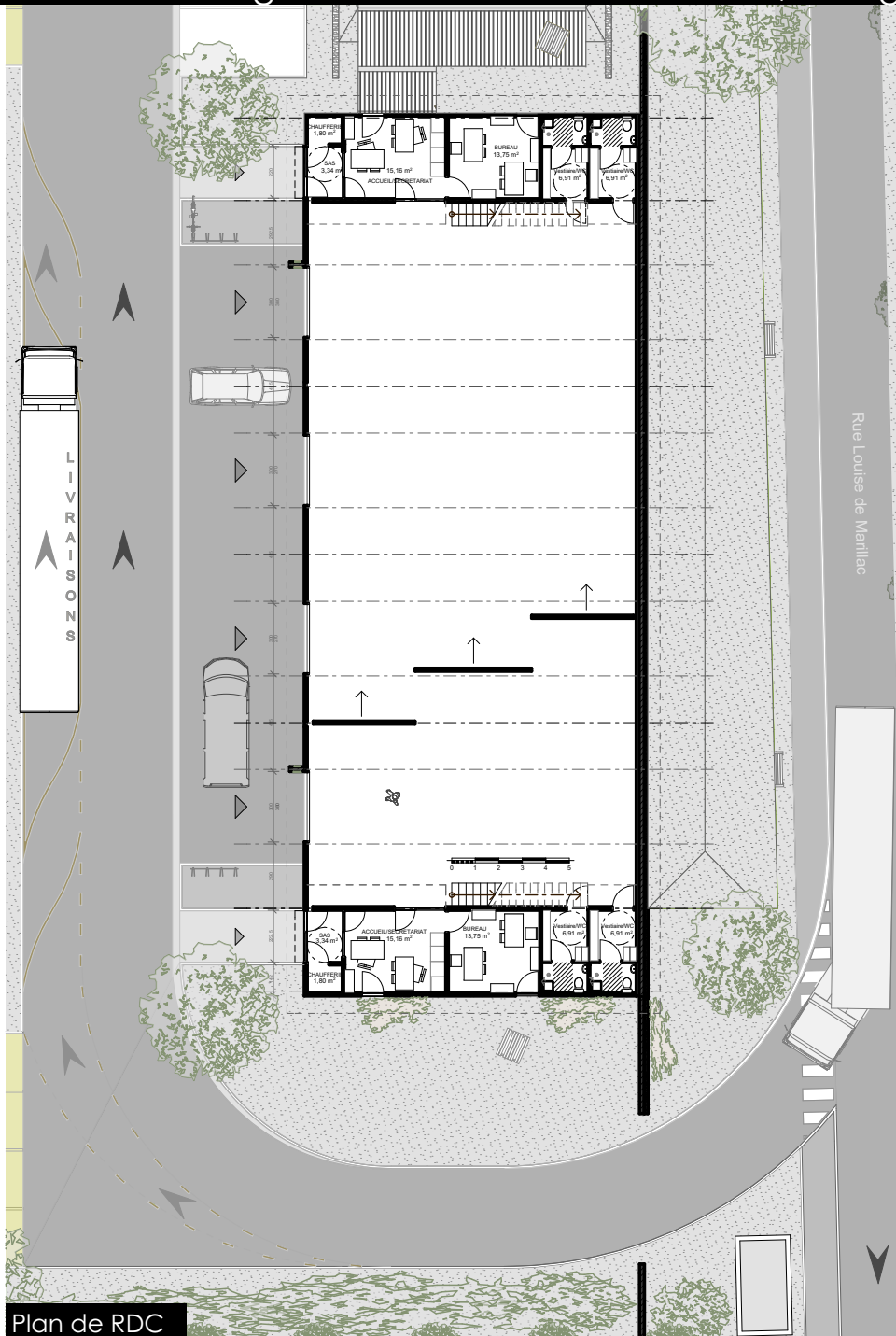
Un recul minimal de 5 mètres par rapport à l'alignement des voies projetées est obligatoire.

La distance minimum séparant deux bâtiments sur la parcelle doit être de 5 mètres.

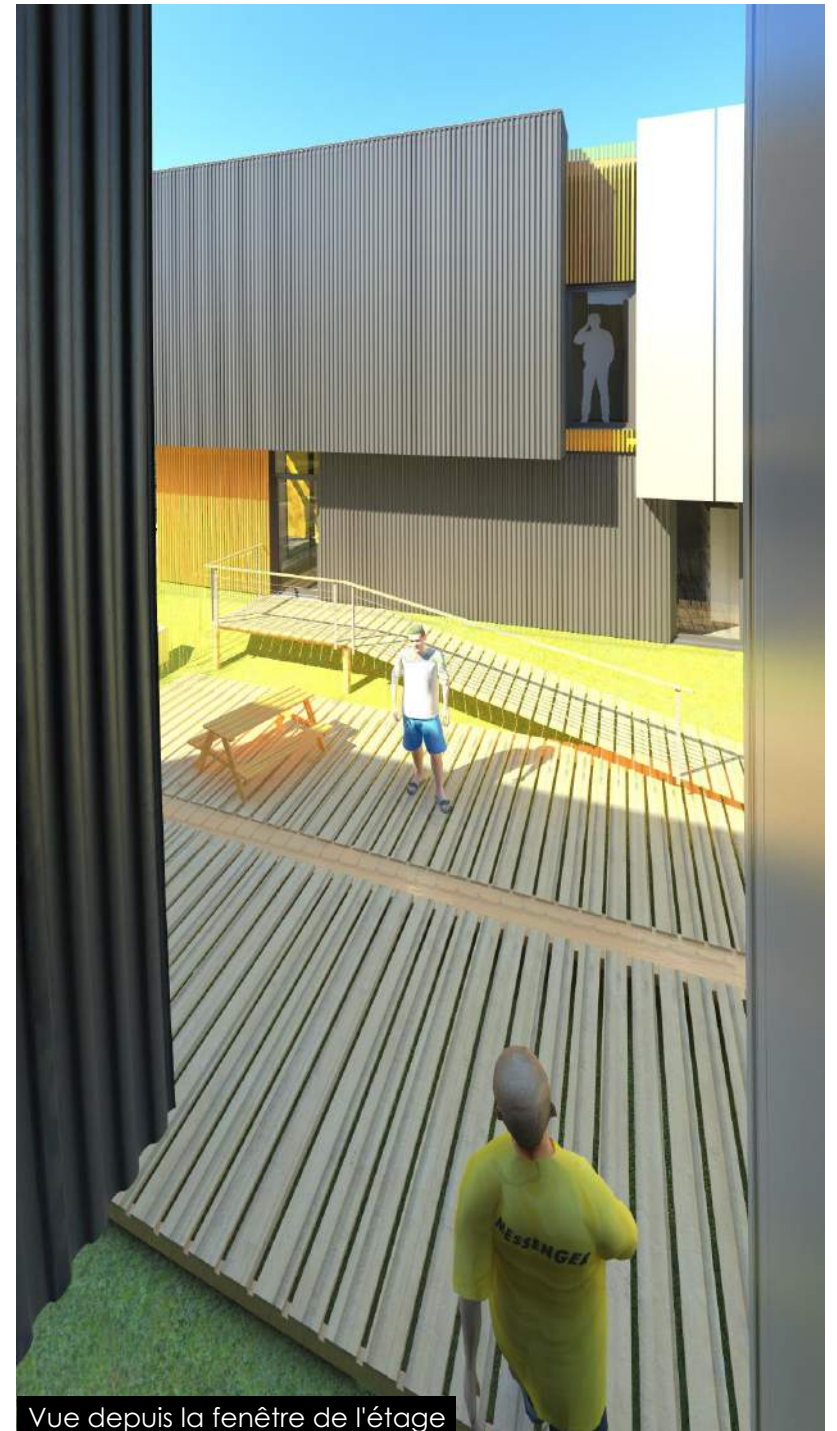
La réponse architecturale et urbaine:

Le plan masse joint au programme, imposait les accès et les sorties de véhicules par un seul accès, au centre de la parcelle. La voirie et le positionnement imposé des bâtiments créaient donc deux impasses et rendaient impossible la livraison par semi-remorques, nécessaire à ce genre d'activité. De plus, les voiries en impasses sont proscrites par le PLU.

Ainsi, afin de disposer d'un rayon de giration suffisant pour les semi-remorques et aussi de permettre leur déchargement latéral, j'ai choisi, par une entrée en fond de parcelle (au Sud), et une sortie dissociée à l'autre extrémité (au Nord), de distribuer les bâtiments le long d'un axe Sud-Nord. Ce dispositif avait un double avantage: si l'on créait une rue à l'intérieur du site, le bâti structurait aussi la rue Louise de Marillac; lui offrant ainsi un front bâti qui définissait son espace et ses limites spatiales. Il est à noter que la matérialisation des vraies limites parcellaires au moyen d'un grillage ou autre, fut abrogée: en effet, nous offrirons les 5 mètres de retrait obligatoire à l'espace de la rue, en créant une noue paysagée en prairie. Cette dernière pourra recevoir des équipements de détente et de loisirs (balançoires, bancs, parcours sportif etc.), ou bien rester libre de toute plantation.



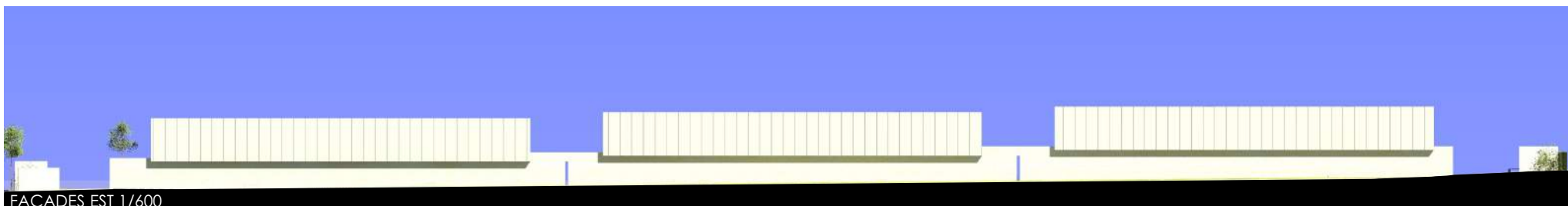
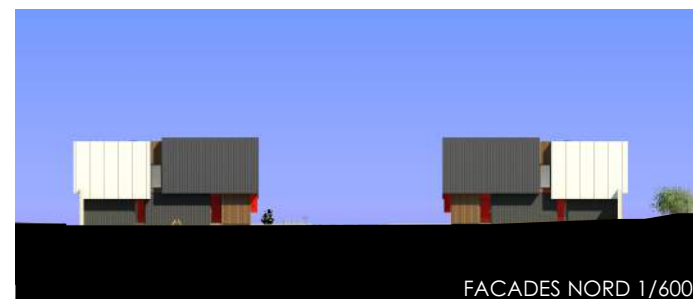
Plan de RDC



Vue depuis la fenêtre de l'étage

ASA 16 Concours: village d'activités des Moline Nord, à Angoulême

FACADES



FACADES OUEST



Sur la rue, apparaissent les trois volumes en inox, simples et épurés. Ils sont posés sur un long mur en moellons. Ce dernier, malgré la taille du projet, amène une "matière rurale" ; une rusticité qui manque trop souvent à ce type de quartier. Le long de ce mur, la noue en prairie accueillera des équipements de détente. La hauteur des trois volumes a été réduite pour que l'ensemble garde des proportions à l'échelle du quartier et des maisons faisant face.

Du côté de la rue intérieure, Les façades s'animent à plusieurs niveaux. Les matériaux, le bois puis la tôle ondulée, animeront la lumière de façon différente tout au long de la journée. Le bardage en tôle ondulée conserve le champ lexical du local industriel dans l'imaginaire commun. Néanmoins, si l'on relevera cette appréhension (souvent négative) par la qualité du matériau et de son onde. Le volume supérieur continuera d'animer la lumière par un jeu de crénelage inversé: prétexte pour apporter de la lumière en partie haute des ateliers, au travers de menuiseries aux dimensions toutes différentes les unes des autres.



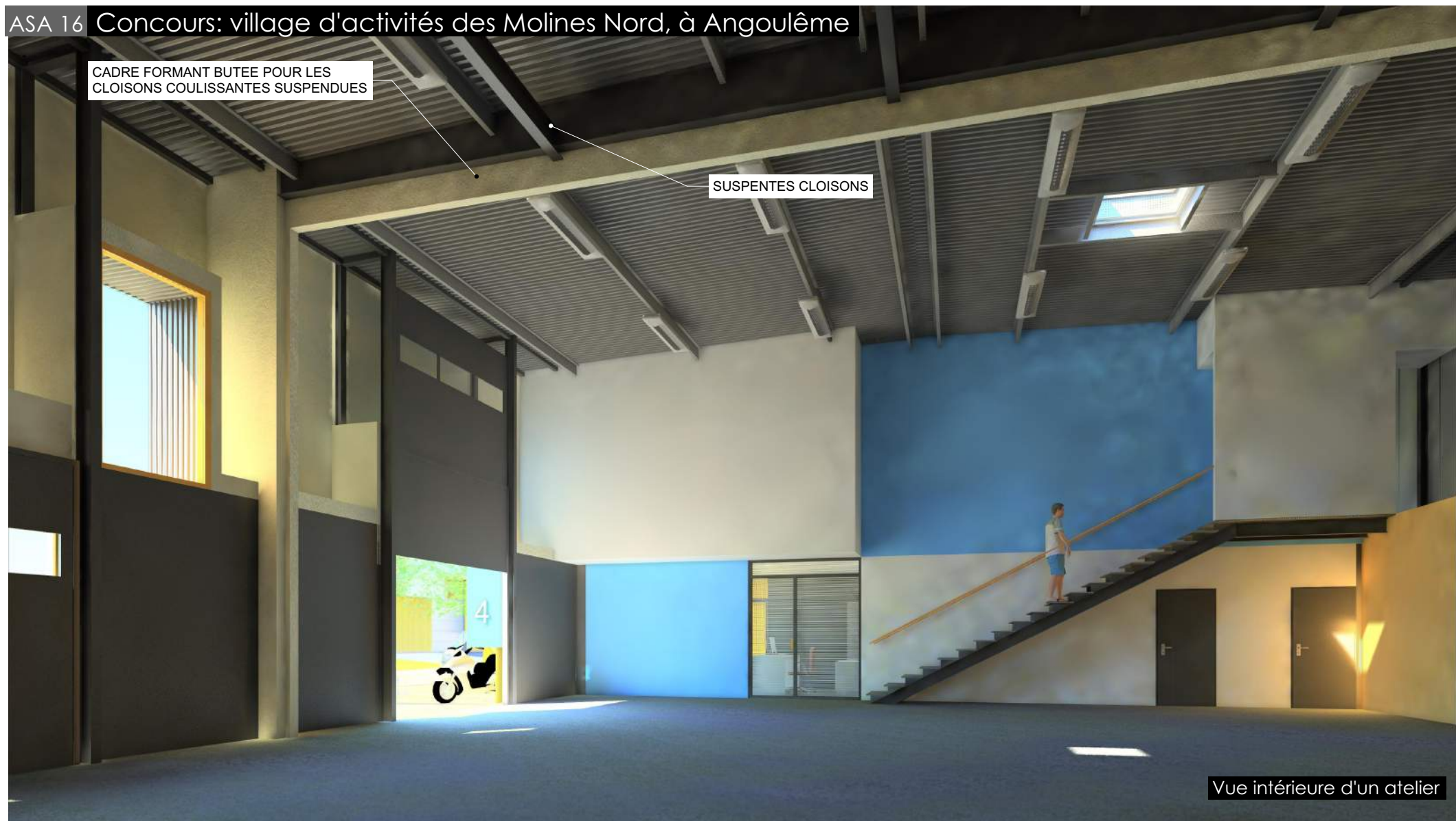
PERSPECTIVE FACADE



CONTRÔLE DES ENTREES DEPUIS LA MEZZANINE



Les jeux des menuiseries au premier niveau, apporte en permanence de la lumière dans les ateliers, et anime la façade en créant un crénelage de différentes hauteurs, selon les dimensions des ouvertures. Le débord de façade en tôle ondulée protège des menuiseries des intempéries et du soleil en été, mais ne bloque pas les apports solaires en hiver.



L'intérieur des ateliers est modulable par l'intermédiaire de cloisons mobiles. Elles sont suspendues à des IPE placés perpendiculairement aux portiques métalliques de la charpente, et permettent de moduler la surface des ateliers de 150 à 350 m², selon les besoins des locataires. Un cadre fixe formera une butée d'arrêt, complétant ainsi le dispositif coupe-feu des cloisons mobiles. Le premier étage sera dans un premier temps aménagé en mezzanine pour permettre le stockage de matériel lourd. Le plancher sera conçu en fonction d'une charge de stockage importante. Néanmoins, cet espace pourra être utilisé dans un second temps, en bureau supplémentaire, et cloisonné selon les besoins, comme le montre l'illustration ci-dessus.



DESCRIPTION :

Cette vue offre une perspective depuis les bâtiments d'entrée sur le site. On y distingue l'emplacement de stationnements pour les livraisons de poids lourds. Le déchargement des remorques sera latéral, et concerne les deux bâtiments face à face. La circulation n'en est pas perturbée. L'effet de chicane, créé par les marquages au sol, aura pour effet de ralentir la circulation sur le site.

La rue est à sens unique pour les véhicules visiteurs. Une seule entrée pour les véhicules; une seule sortie. Grâce à la faible circulation, on peut néanmoins imaginer que certains véhicules légers puissent emprunter la voirie à double sens (à l'intérieur du site seulement).

Si les stationnements dédiés aux visiteurs bénéficient d'un marquage et d'un matériau de sol différent en face des entrées, les locataires stationneront quant à eux entre leurs portes de hangar, comme le montre l'image. Le stationnement des deux-roues a lui aussi été pris en compte, afin d'inciter les utilisateurs à utiliser les modes de transport doux.



Vue entre deux bâtiments



Noue EP sous terrasse en radeau

ENTRE DEUX :

Afin de bénéficier d'un traitement exemplaire des eaux de pluie de toiture, JF Galinet, paysagiste, proposa de créer une noue de récupération des EP entre les bâtiments afin de traiter l'eau de toiture. Il aménagera ensuite les terrasses communes "en radeaux" au-dessus. Les eaux collectées rejoindront ensuite la grande "noue en prairie" sur la rue, au travers d'un exutoire. Une rampe d'accès sera nécessaire pour accéder à la terrasse depuis le bâtiment le plus haut.



Les matières :

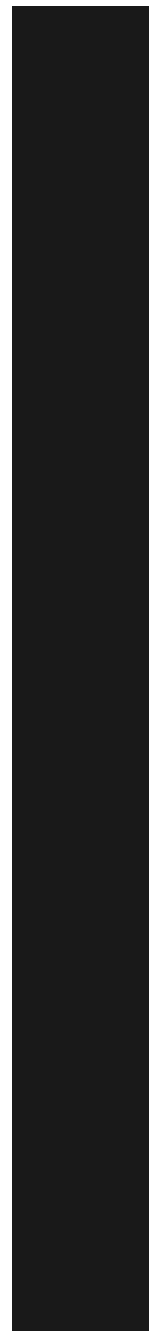
Vue entre deux bâtiments

La synthèse du programme, du site, de l'histoire de ce site et de son devenir, oriente le choix des matériaux. Le quartier "difficile" de la Grande-Garenne a en effet vécu le traumatisme des destructions de logements. Sur ce site autrefois occupé par des plots HLM, l'alternative devait être radicale: le choix d'offrir au quartier une petite "partie de campagne" malgré un programme orienté vers l'activité.

Evidemment, le choix de l'acier s'impose pour la structure et le bardage: il est flexible, rapide à mettre en oeuvre, et permet de franchir de grandes portées. Néanmoins, l'aspect "froid" qu'il procure sera contre-balancé par l'usage du bois en partie basse des bâtiments, et entre les deux types de bardage à l'étage. Les ombres du bardage ondulé animeront la façade de la rue intérieure du site, tandis que côté rue, le bardage inox, lisse, ne reflètera que les aléas climatiques: le piéton y verra un ciel bleu ou nuageux; ou le reflet des arbres qui s'animent au vent... Ces trois volumes métalliques, calmes et silencieux, s'appuient sur un long mur en moellons. Avec la noue en prairie, ils accompagneront le passant dans une promenade agréable et paysagée.



Vue de l'entrée sur le site



ASA16

4 - Commercial

ASA 16 Extension et nouvelles entrées pour les Meubles Aubin, à Champniers (16)

ZI des "Montagnes"



Centre-ville d'Angoulême

Zone des Montagnes

Situation

Année : 2010

Programme : Extension et nouvelles entrées pour les meubles Aubin à Champniers (16)

Coût : NC

Mission : Conception (permis + PRO)

Surface hab : 999 m² (existants) + 105 m² (projet)

ASA 16 Extension et nouvelles entrées pour les Meubles Aubin, à Champniers (16)

Potographies de l'existant :

Vue depuis l'accès rue



Vue depuis "La Grande Récré"



Le programme :

Les Meubles Aubin se divisaient en deux entités distinctes : le magasin de meubles traditionnels à Magnac-sur-Touvre (près d'Angoulême) ; et le magasin de meubles contemporains à Champniers, dans la zone dite des "Montagnes".

L'objectif des maîtres d'ouvrage était alors de mutualiser les ventes sur un seul et même site. Le magasin de Champniers a donc été retenu pour cette association. Il fallu donc diviser par deux la surface de vente actuellement réservée aux meubles modernes, pour pouvoir accueillir l'autre entité de l'entreprise. La création de nouveaux bureaux était donc impérative. Pour gagner de la place, on envisage donc de déplacer les bureaux existants et les nouveaux dans un volume en extension, en dehors du volume initial : l'extension permettra aussi de valoriser l'entrée existante et de créer un atelier de présentation d'échantillons. Une autre entrée sera créée pour accéder directement à la partie des meubles traditionnels.

On étudiera aussi un nouvel accès voitures, les stationnements, et un autre fonctionnement de la voirie.

L'ensemble devra donner une image positive et nouvelle à l'établissement.

Etats des lieux :

La parcelle d'une surface de 4660 m² se situe dans la zone des Montagnes à Champniers. Elle est en contre-bas de la rue qui la dessert (la Rue de l'Entrait) sauf au niveau de l'accès. Elle est donc enclavée et le bâtiment n'est pas très visible depuis la rue.

L'ouvrage est construit en carreaux de plâtre blanc. Les menuiseries sont vertes. L'ensemble est surmonté d'une enseigne métallique en très mauvais état.

La porte d'accès au magasin est petite. Les poteaux qui supportent l'enseigne forment comme une barrière psychologique qui éloigne le piéton de l'accès.

Le parking est en très mauvais état. Nombreuses sont les flaques d'eau et les nids de poules laissent souvent apparaître le gravier. Le marquage des places est inexistant. Le site paraît abandonné.

la réponse architecturale :

Dans le domaine de l'architecture commerciale, le totem à l'entrée de la parcelle est un élément important pour la réussite de l'entreprise. Il identifie l'accès à la parcelle, représente l'image du commerce et donne diverses informations : son nom, ses coordonnées etc. Il est généralement plus haut que large, et sa fonction est de distinguer le commerce qu'il représente, d'une autre activité, dans un environnement hautement franchisé et où la concurrence visuelle est intense.

Si la parcelle dispose déjà d'un totem à son entrée, le bâtiment à l'arrière n'en était pas pour autant plus visible.

Je décidais donc de reprendre le totem comme élément architectural intégré au bâti, pour élever ponctuellement le bâtiment et signaler sa présence depuis la rue. Sa forme de parallélépipède évidé sera éclairé pour signaler, au-delà des hauteurs du talus qui entoure la parcelle, que le magasin est ouvert. Cette ligne verticale se veut comme un signal fort, un élément marquant, moderne et épuré, contrastant fortement avec le bruit des enseignes lumineuses qui l'entourent.

ASA 16 Extension et nouvelles entrées pour les Meubles Aubin, à Champniers (16)

Volume initial

Accès parking depuis Leader Price:
entrée vers meubles traditionnels

Entrée partie meubles traditionnels

Volume de l'extension et de son totem

Voirie entre les deux parkings



Photo aérienne : masse et toiture

Accès parking depuis la rue principale :
entrée vers meubles contemporains

Suite :

Deux parkings seront créés. L'un, pour accéder à la partie "meubles contemporains" ; l'autre, au Nord, pour accéder à la partie "meubles anciens". Une voie les reliera. La parcelle est désormais accessible par deux côtés : une entrée donne sur la rue principale ; une autre entrée fut créée au Nord, et permet l'accès à la parcelle depuis le parking de Leader Price, nécessitant un terrassement important. Au Sud du bâtiment, on distingue une allée qui permet aux véhicules de déménagement d'accéder au dépôt du magasin.

Synthèse projectuelle

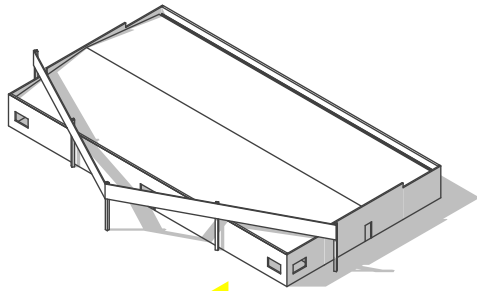
Le projet :

Le volume initial - un parallélépipède rectangle en siporex surmonté d'une imposante enseigne en V métallique en très mauvaise état - ne présente que peu d'intérêt et d'attrait en terme d'architecture. Après avoir déposé l'enseigne, il ne reste qu'un volume blanc, bas, et dont l'entrée (une simple double-porte) est peu visible. L'emplacement de l'extension créé un angle qui permet de placer l'entrée sur un de ses côtés. Un totem vertical sera placé au-dessus pour annoncer l'entrée depuis la rue.

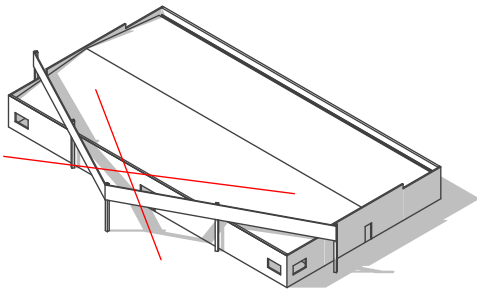
Une large ouverture sera créée en façade principale pour permettre la création d'une vitrine rendant visible depuis la voie publique, les articles en vente dans ce magasin. Le hall d'entrée, entièrement vitré, dispose aussi d'un espace de présentation visible depuis l'extérieur.

Les bureaux et l'atelier seront situés à l'arrière, et accessible depuis le magasin.

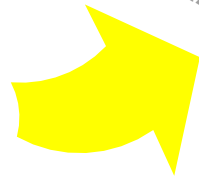
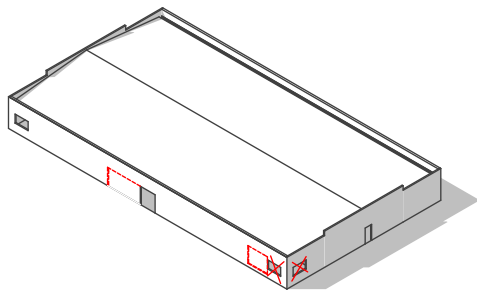
1



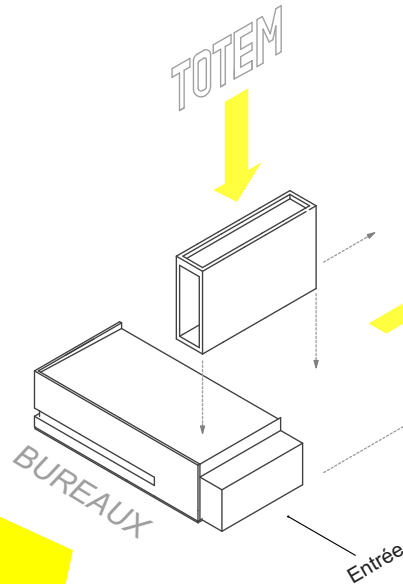
2



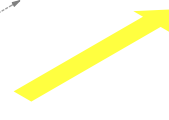
3



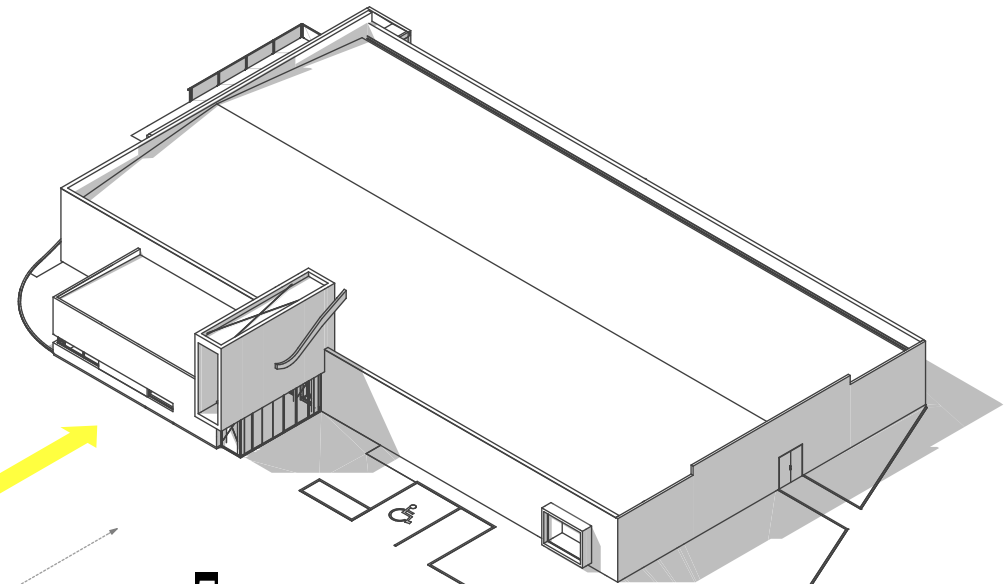
4



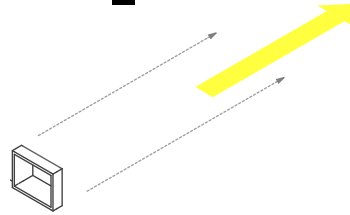
Entrée



5



VITRINE



ASA 16 Extension et nouvelles entrées pour les Meubles Aubin, à Champniers (16)

Le totem apparaît comme le seul élément vertical de la construction, contrastant avec les lignes horizontales des fenêtres de bureaux. Il surplombe le hall d'entrée, qui sert aussi de lieu d'exposition. Son volume intérieur permet de présenter des objets suspendus de grande taille et de suspendre des luminaires.

L'ensemble du bâti existant a été repeint en noir.

La structure de l'extension est en charpente métallique. L'enveloppe est en bardage gris aluminium. Une bande de bardage noir souligne l'horizontalité des menuiseries des bureaux.

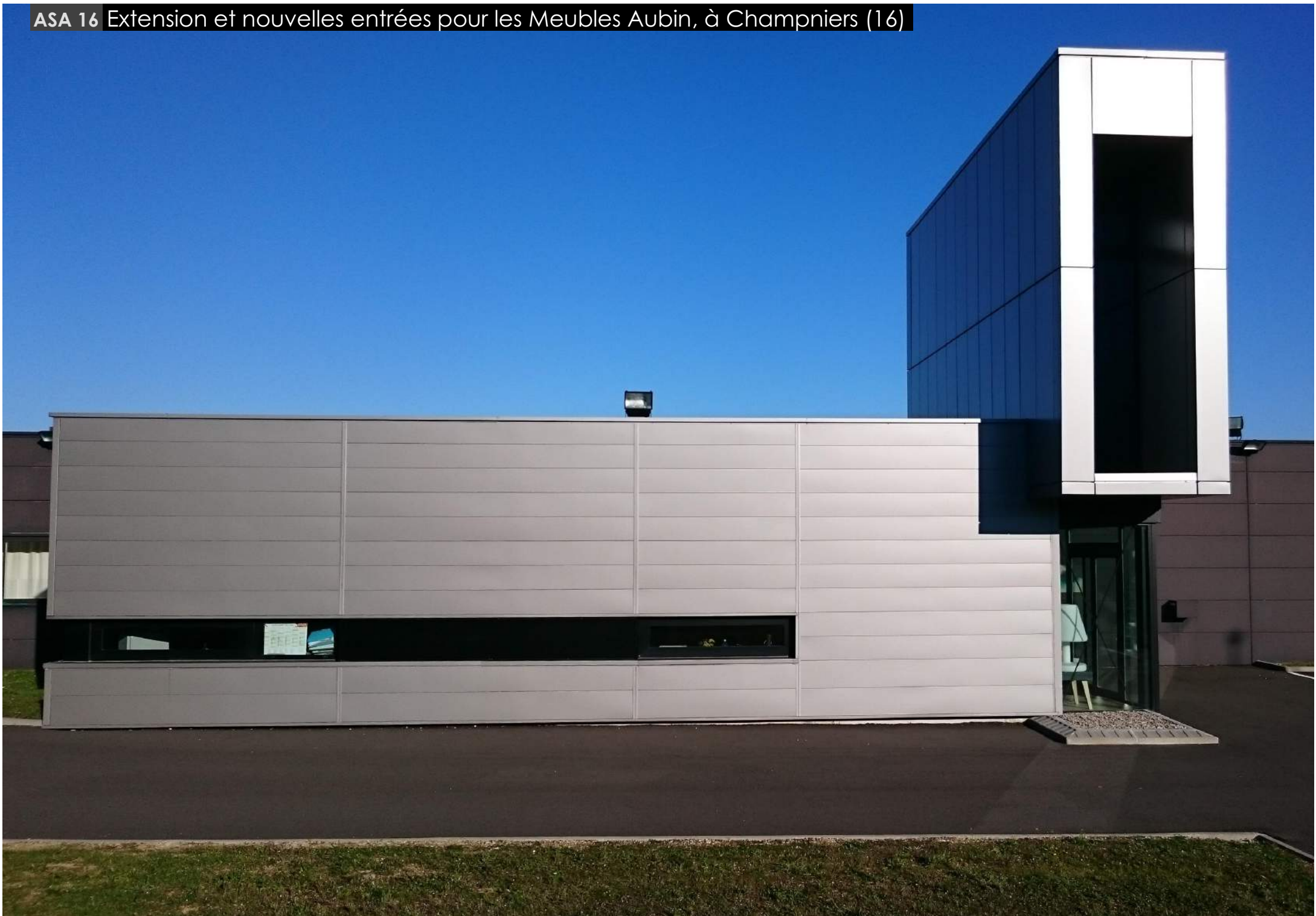
Totem : vue oblique sur l'entrée



Vue de la façade principale



ASA 16 Extension et nouvelles entrées pour les Meubles Aubin, à Champniers (16)



ASA 16 Extension et nouvelles entrées pour les Meubles Aubin, à Champniers (16)

La façade Nord diffère quelque peu du dessin d'origine pour des raisons de budget. Il subsiste néanmoins cette volonté de transformer le volume initial, pour l'animer en une multitude de plans et de volumes décalés, rendant l'édifice dynamique et attrayant, comme le souhaitait la maîtrise d'ouvrage.



Vue de l'existant

Vue de la façade Nord : projet



ASA 16 Réfection de la façade du magasin Intermarché Saint-Cybard, à Angoulême

Rue de Saintes, à Angoulême



Situation

CENTRE-VILLE D'ANGOULÊME

Année : 2010

Programme : Réfection de la façade d'Intermarché Saint-Cybard à Angoulême

Coût : NC

Mission : Conception (permis + PRO)

Surface hab :

ASA 16 Réfection de la façade du magasin Intermarché Saint-Cybard, à Angoulême

Rue de Saintes, à Angoulême



Le programme :

les maîtres d'ouvrage, propriétaires du magasin, souhaitent améliorer l'image de leur magasin, dans le cadre d'une campagne lancée par la maison-mère (Intermarché) qui souhaitait unifier l'apparence de tous ses magasins sur le territoire.

Si la marge de création est assez large, il fallait néanmoins respecter une règle : deux totems à l'entrée de la grande surface doivent former un "livre ouvert".

Etat des lieux :

Le magasin offrait alors une façade en bardage blanc ; de différents motifs et de différentes époques. Un auvent protège les entrées du magasin mais laisse apparaître une charpente peu esthétique en sous-face de l'ouvrage.

L'enseigne est de très grande taille mais devra être déposée car elle ne correspondait plus à l'image de la marque.



Le projet :

La contrainte du "livre ouvert", ajoutée à la volumétrie complexe de l'ouvrage existant, aurait donné un ensemble difficile à appréhender ; à analyser.

Le projet proposait donc de poser un volume rectangulaire, simple, et translucide sur une charpente métallique qui couvrirait l'ensemble de l'entrée existante. On uniformiserait le soubassement avec un matériau unique de couleur gris anthracite.

Les enseignes lumineuses seront plus petites car la ville d'Angoulême taxe les enseignes en fonction de leur taille. Les totems seraient légèrement dissociés de l'ensemble et mis en avant pour annoncer l'entrée principale aux clients du magasin.

ASA 16 Conception d'un accueil voitures type "Drive"

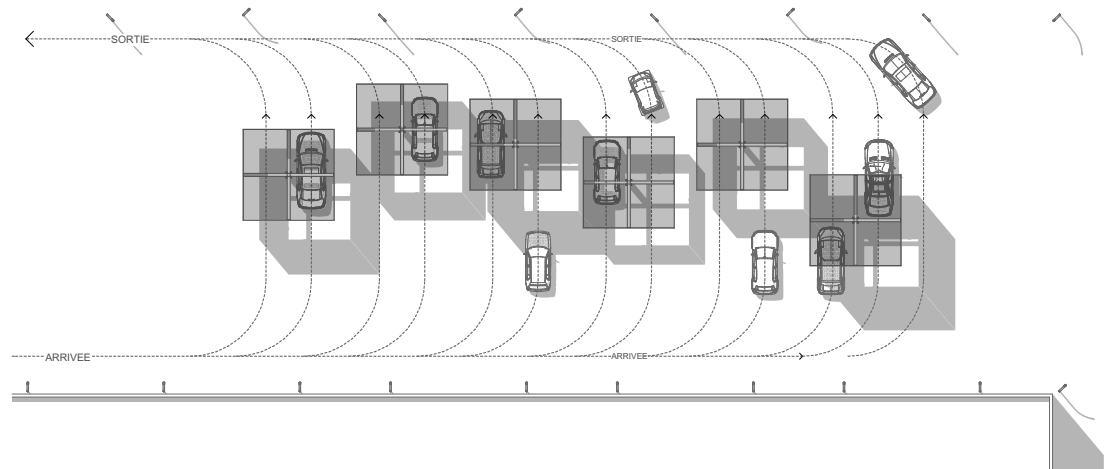


Perspective frontale



Perspective latérale

Plan de fonctionnement 1/500



Programme : **Conception d'un accueil voitures type "Drive"**

Coût : NC

Mission : esquisse

Surface : $36 \text{ m}^2 \times 6 = 216 \text{ m}^2 \text{ ext.}$

ASA 16 Conception d'un accueil voitures type "Drive"

Programme :

Le client de cette prestation, un fabricant d'enseignes publicitaires, souhaitait proposer à une grande enseigne d'hypermarchés, une façon originale d'accueillir les clients. Chacun des "abris" devaient ne recevoir que deux voitures.

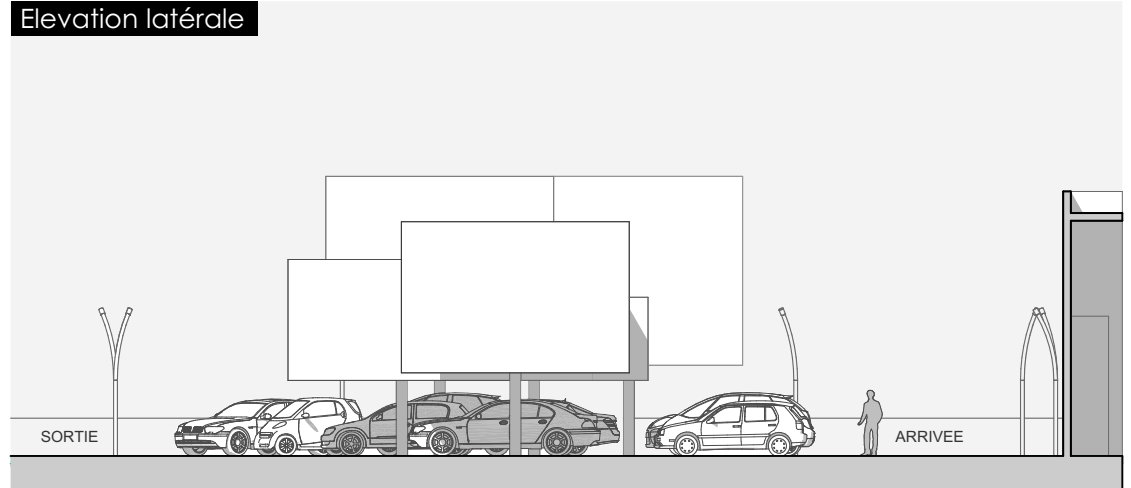
La réponse architecturale :

La création de ses grands volumes, simples, peu écartés du sol, permettait dans le même temps, de créer de grandes surfaces que l'on pouvait éclairer le soir, ou bien se servir comme surfaces de projection : un signe ludique simple et distinctif dans un paysage hautement franchisé et bruyant.

Elevation oblique couleurs



Elevation latérale



Perspective oblique



Champniers, Charente



Angoulême

Situation

Année : 2016

Programme : Projet de construction de concessions automobiles

Coût : NC

Mission : Étude de faisabilité

Surface : 3636.20 m²

ASA 16 Projet de construction de concessions automobiles

Champniers, Charente



Plan de masse

Architecte mandataire : JM Beffre

Architecte collaborateur : ASA16

Le groupe Péricaud, maître d'ouvrage du projet, souhaitait rassembler l'ensemble de ses concessions sur un même site, lors de l'acquisition d'une parcelle sur la nouvelle zone commerciale, à Champniers, où d'autres marques automobiles ont déjà profité de cette création pour installer leur activité sur ce site plus visible, au carrefour des routes N10 et N141.

Le groupe souhaite présenter 6 marques sur ce site : Jaguar/Land Rover, Volvo, Mitsubishi, Seat et Skoda.

Un atelier de réparations commun sera situé à l'arrière du bâtiment. Les accès pour les véhicules des clients se situent entre deux concessions.

Champniers, Charente



Perspective depuis la rue



Perspective depuis le parking

Malgré un plan fourni par le client, orientant très largement le projet dans son fonctionnement et son organisation spatiale, la complexité du projet résidait dans la réalisation de façades et de volumes au travers d'un bâtiment unique, malgré un nombre important de marques ; ces dernières revendiquant chacune, un code couleur et architectural différent, dans le but justement, de se distinguer de ses voisins. Pour limiter ce "bruit" dans ce contexte déjà hautement franchisé, nous décidons de présenter au public des volumes similaires, mais séparés par les accès au garage de réparations, et par les espaces de livraisons que nous plaçons en retrait de la façade principale. Pour échapper à un plan de stationnement trop rigide, JMB proposera un plan de stationnement en nappes aléatoires pour les véhicules d'exposition à l'extérieur (v. Plan masse).

Champniers, Charente



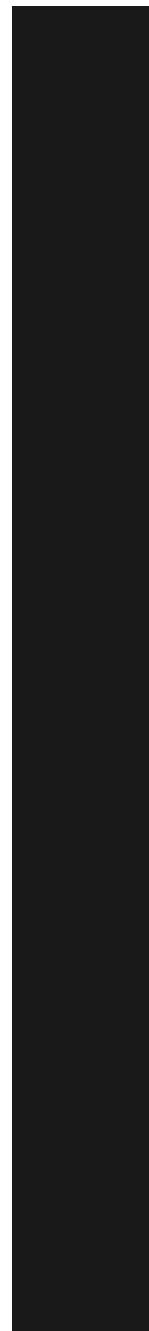
Perspective Nord-Est

JMB proposera un "bandeau unificateur", portant le nom du groupe Péricaud, pour unifier l'ensemble des marques sous une seule et même entité commerciale. Le visiteur accèdera aux concessions automobiles par des portiques aux couleurs et aux matériaux recommandés par les marques automobiles.



Perspective Nord-Ouest

Le nom des marques apparaîtra en haut des volumes au même emplacement. Malgré la multitude des noms et des apparences, l'unité de l'ensemble est préservée.

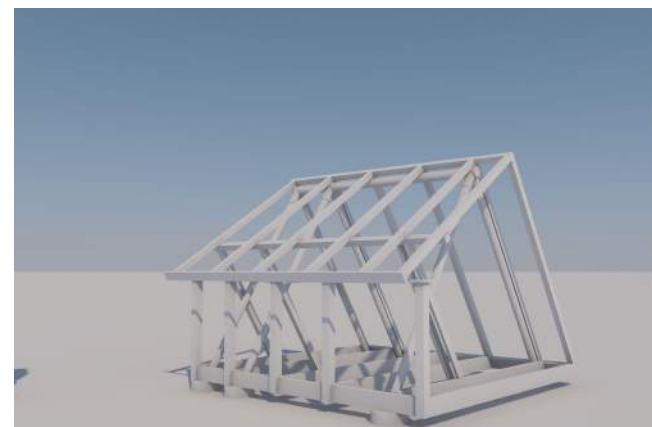
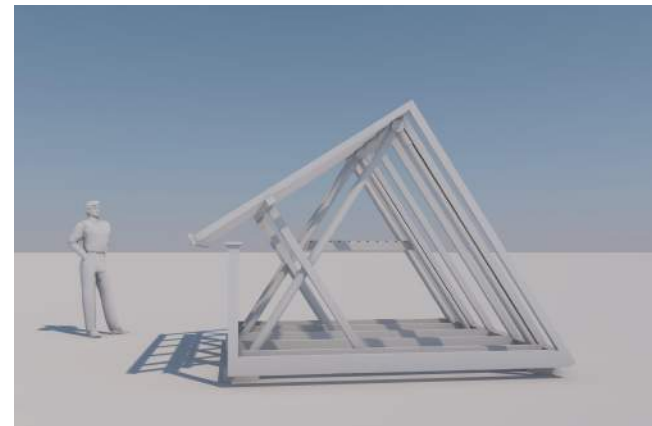
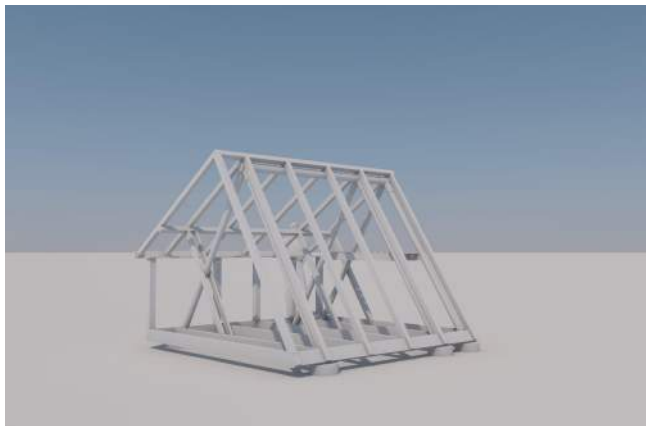


ASA16

5 - Divers

ASA 16 Poulailier à partir d'un châssis de balançoire

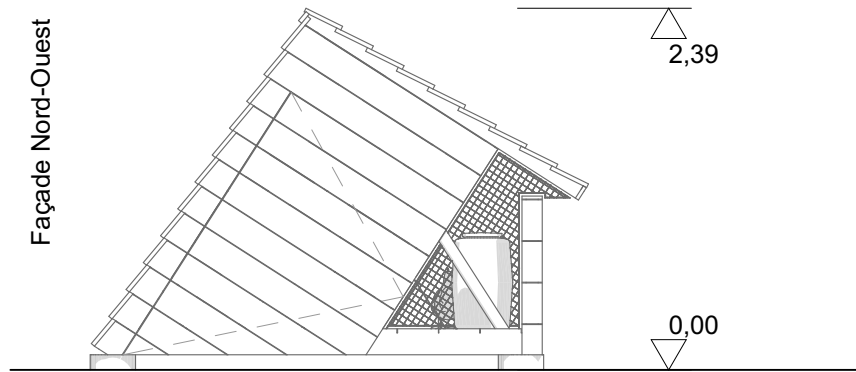
Commune de Sers



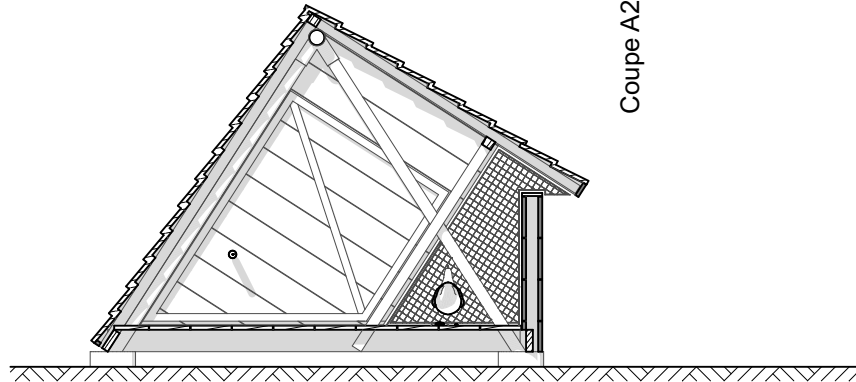
ASA 16 Poulailier à partir d'un châssis de balançoire

Commune de Sers

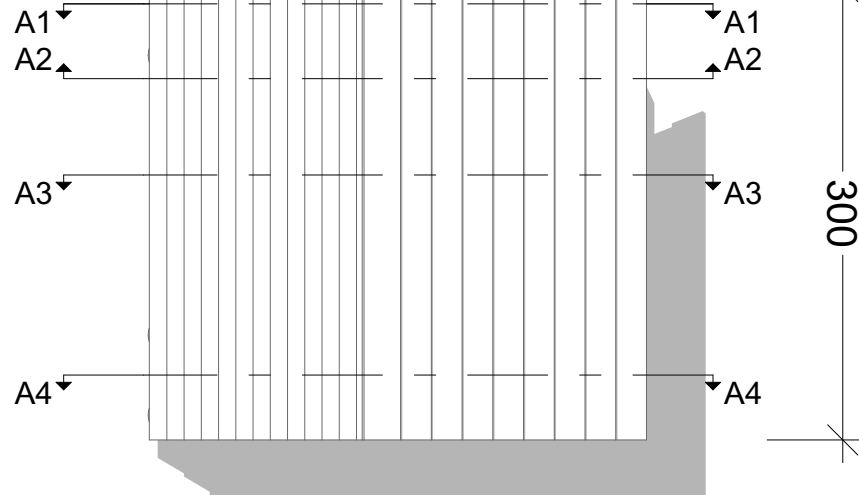
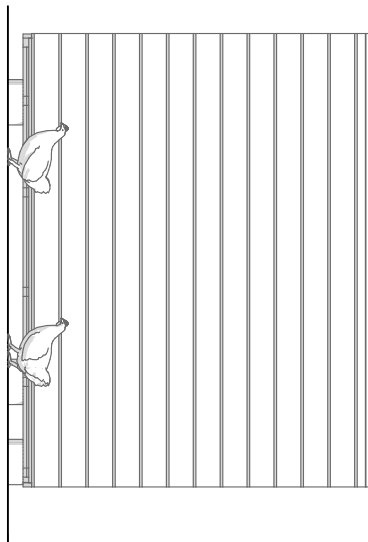
Façade Nord-Ouest



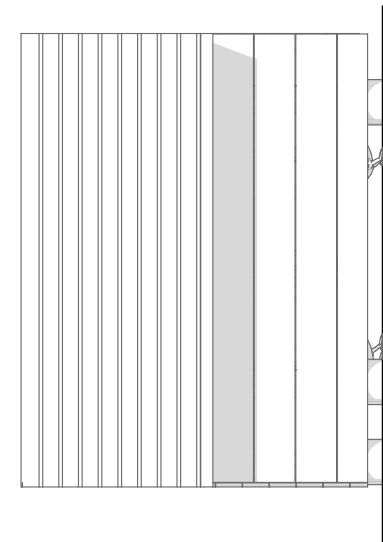
Coupe A2



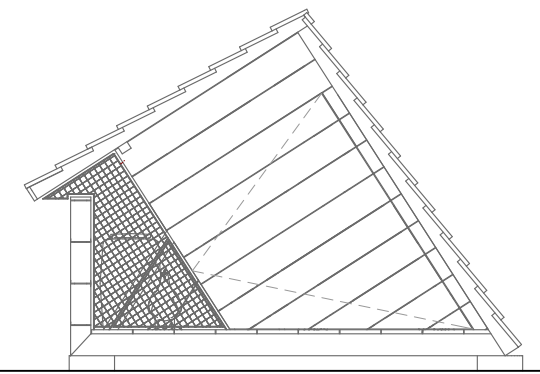
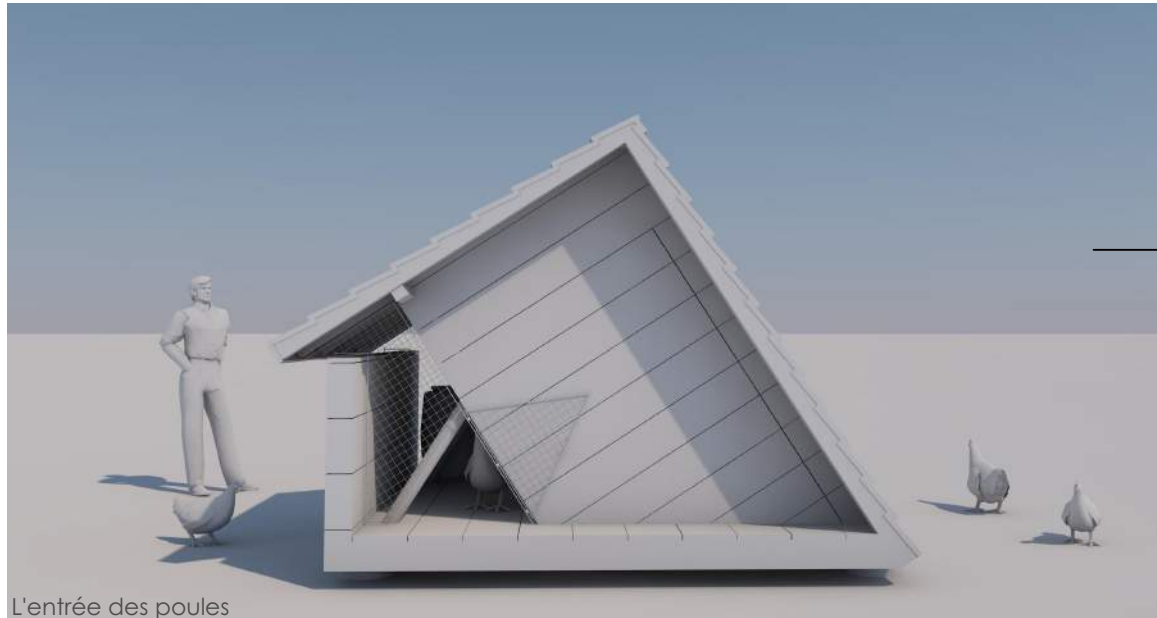
Façade Nord-Est



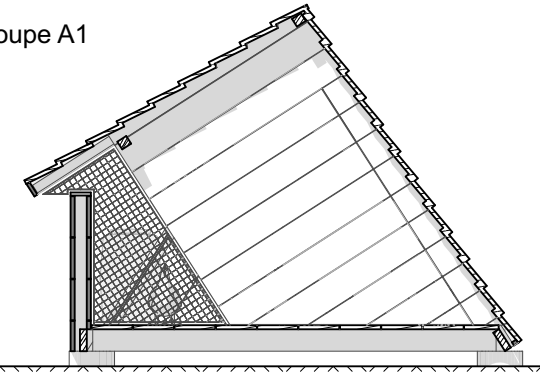
Façade Sud-Ouest



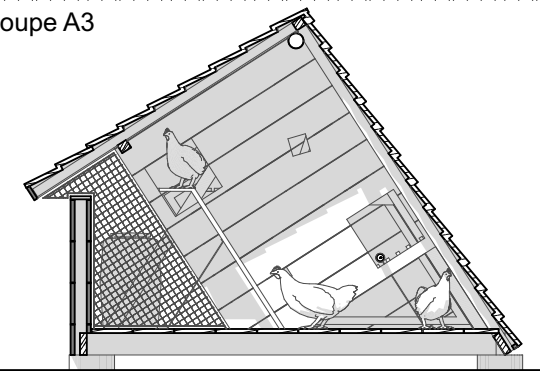
Commune de Sers



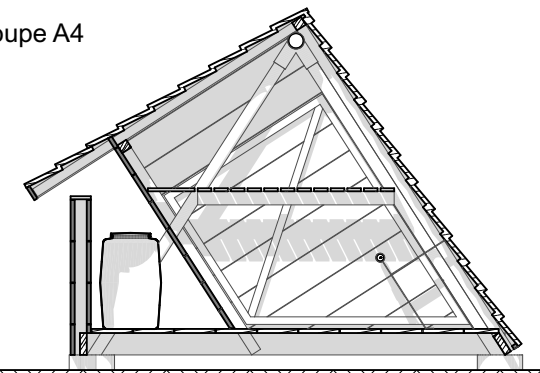
Coupe A1



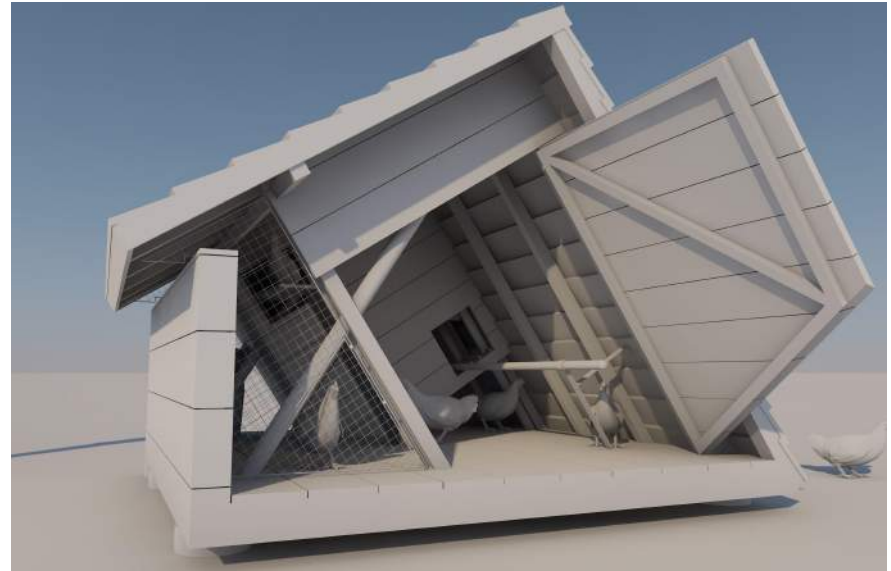
Coupe A3



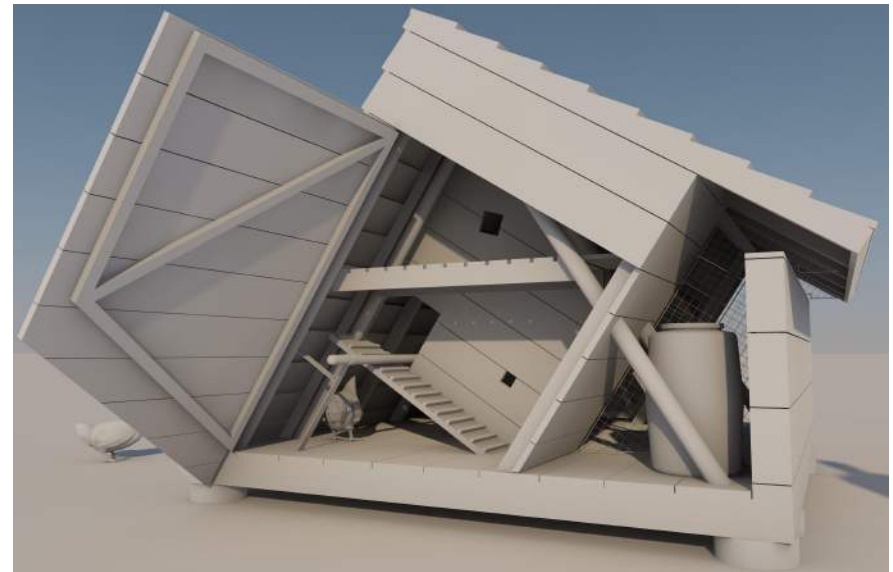
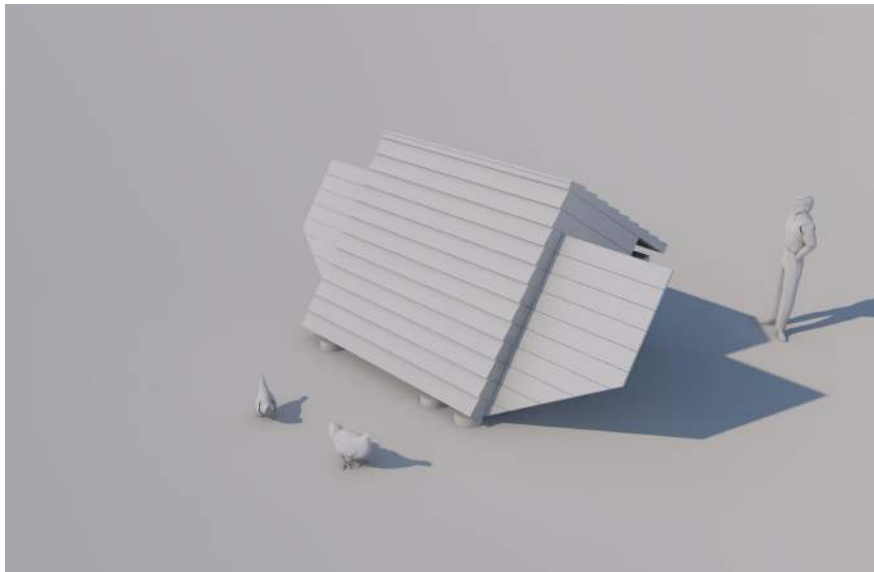
Coupe A4



ASA 16 Poulailier à partir d'un châssis de balançoire
Commune de Sers



ASA 16 Poulailier à partir d'un châssis de balançoire
Commune de Sers





ASA 16

Aurélien Simon Architectures - 16 N° Siret: 503 136 939 00033 N° national au tableau de l'ordre de architectes 073531 régional mid01335
06 12 52 61 56 59 bis Route d'Angoulême 16260 Chasseneuil-sur-Bonnieure as.architecture@yahoo.fr